



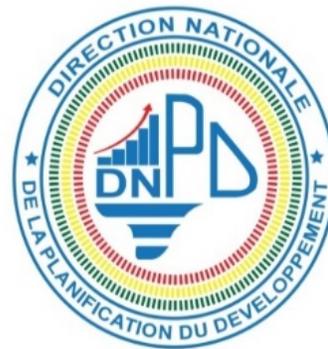
Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 68 Vol. 2

"Réfléchir à changer"

Avril – Juin 2019

Mali



Les sources de la croissance économique

Table des matières

Sigles et abréviations.....	1
Résumé	2
Introduction.....	4
1. Evolution de la croissance économique.....	8
1.1. Le PIB en série longue	8
1.2. La croissance du PIB et du PIB par habitant	14
1.3. La politique de croissance	26
2. Contributions sectorielles à la croissance	31
2.1. Décomposition de la croissance économique	31
2.2. Analyse des résultats par secteur et par branche	32
2.3. Pour une croissance durable	35
3. Croissance économique et réduction de la pauvreté.....	36
3.1. Mesures et évolution de la pauvreté	36
3.1.1. Indicateurs de mesure de la pauvreté.....	37
3.1.2. Evolution du taux de pauvreté.....	39
3.1.3. Tendances des inégalités et du développement humain.....	40
3.2. Liens croissance et pauvreté	41
3.3. Pour une croissance réductrice de la pauvreté.....	47
4. Les facteurs explicatifs de la croissance	50
4.1. Brève revue de littérature	50
4.2. Modélisation de la croissance.....	55
4.3. Données utilisées et choix des facteurs	57
4.4. Analyse des résultats empiriques.....	60
4.5. Du diagnostic de la croissance aux conditions d'une croissance forte	61
Conclusions et recommandations.....	67
Annexe.....	72
Tests de stationnarité des variables du modèle estimé	72
Termes de référence de l'étude.....	77

Sigles et abréviations

BAD	Banque africaine de développement
BRICS	Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud
BSI	Budget spécial d'investissement
CEDEAO	Communauté économiques des Etat de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CREDD	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DNPD	Direction nationale de la planification du développement
FCFA	France de la communauté financière africaine
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
INSTAT	Institut national de la statistique
IPH	Indice de pauvreté humaine
NTIC	Nouvelle technologie de l'information et de la communication
ODD	Objectif de développement durable
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
PAG	Programme d'actions gouvernemental
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRED	Plan pour la relance durable du Mali
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé

De façon générale, la politique économique est un ensemble de décisions cohérentes par lesquelles les pouvoirs publics, à travers divers instruments (budgétaires, monétaires, fiscaux, etc.), tentent d'orienter et réussissent dans bien de cas à orienter l'économie dans le sens souhaitable. Ses objectifs peuvent être résumés dans le carré magique de Kaldor (1971), carré qui combine croissance économique, inflation, chômage et équilibre extérieur.

Au Mali, les objectifs de croissance comme de politique économique plus généralement sont formulés, hier dans des plans quinquennaux de développement économique et social, aujourd'hui dans des documents successifs de stratégies de lutte contre la pauvreté, de croissance et de croissance réductrice de la pauvreté. En dépit de tant d'efforts publics, la croissance reste en deçà des attentes et surtout des seuils nécessaires à une réduction significative de la pauvreté a fortiori à une véritable émergence économique du pays. Ainsi, sur la période 1980-2016, le PIB n'a été multiplié que par 3 en 37 ans. Entre 1981 et 1994, il aura plutôt baissé d'année en année, de sorte que le pays produit moins de richesse en 1994 qu'en 1980.

Les causes des contre-performances économiques peuvent être recherchées dans la structure de l'économie, structure qui ne montre aucune influence nette d'un secteur pris isolément sur la trajectoire du PIB même si le primaire semble néanmoins jouer un certain rôle moteur au seul sens que le PIB reproduit à peu près les fluctuations de la valeur ajoutée de ce secteur, jusqu'en 2005 tout au moins, mais depuis il n'en est rien.

Quand on décompose le taux de croissance global en une somme de part de croissance fournie par chaque secteur d'activités, compte tenu de son poids dans le PIB et de sa croissance propre, on découvre qu'en 2007 par exemple le secteur tertiaire compte pour 70% de la croissance globale contre 22% au primaire et 8% au secondaire. En 2016, les contributions respectives sont de 53, 45 et 2%. Ainsi, à structure économique inchangée, la croissance est dictée par le

tertiaire lequel ne peut induire une modification structurelle de l'économie.

Les résultats de la régression du PIB différencié sur les facteurs explicatifs retenus montrent que l'investissement privé détermine significativement et positivement la croissance au Mali. De même, la consommation finale des ménages est un facteur de relance de l'économie à travers l'augmentation mécanique de la demande globale qu'elle provoque. Les dépenses publiques jouent le même rôle mais leur effet est relativement moins significatif. Quelque peu paradoxalement, le taux brut de scolarisation au secondaire, retardé d'une année, a un effet négatif significatif sur la croissance, ce qui pose le problème de la meilleure utilisation du capital humain au Mali dont on sait qu'il est aujourd'hui la première victime du chômage surtout chez les jeunes.

Introduction

Pour tous les pays du monde, la croissance économique représente un enjeu majeur parce qu'elle conditionne l'amélioration du niveau de vie de leurs populations. Elle demeure pour les pouvoirs publics, l'objectif principal de la politique économique. Le Mali, un pays en développement, dans le but d'améliorer le bien-être de sa population, a toujours conçu et mis en œuvre plusieurs politiques économiques telles que la planification centralisée (opérationnalisée par des plans quinquennaux de développement économique et social successifs), la politique d'ajustement structurel et les politiques de réduction de la pauvreté. La dernière en date est le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD). L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de rendre possible la perspective de l'atteinte des ODD d'ici 2030, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience pour promouvoir un développement inclusif en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali apaisé et uni. Pour y parvenir, le CREDD reconnaît la nécessité d'un minimum de croissance économique et ambitionne de réaliser un taux de croissance du PIB de 6,4% en moyenne par an sur la période 2016-2018.

Les résultats de la mise en œuvre de toutes ces politiques économiques restent en deçà des attentes. En effet, les cinq dernières années (2011-2015), l'économie malienne a enregistré une croissance moyenne de 3,5% du PIB. Cette croissance ne permet pas à l'économie malienne d'amorcer le développement escompté surtout que la population malienne croît à un rythme de 3,6% par an. De 2011 à 2013, la pauvreté monétaire s'est accentuée aussi bien dans le milieu urbain (de 47 à 49,3%) que dans le milieu rural (de 51 à 54,5%). En 2014, grâce à la reprise des activités économiques, le taux de pauvreté a très légèrement diminué à 46,9%. Cependant, avec un IDH (0,450 en 2013) inférieur à 0,550, les Nations unies classent le Mali parmi les pays à développement humain faible.

Quelles que soient les politiques mises en œuvre, les objectifs d'amélioration du bien-être de la population ne peuvent être atteints sans une croissance économique forte, soutenue et durable. La croissance économique est l'augmentation soutenue, sur une période

longue, de la production de biens et de services d'un pays. Sa mesure se fait à travers le taux de croissance du Produit intérieur brut à prix constants (PIB), calculé par année. Lorsqu'elle est inclusive, la croissance économique assure la prospérité économique, sociale et humaine.

La compréhension de la croissance, de ses mécanismes, de ses déterminants, de ses sources et de ses obstacles pour mieux la maîtriser est une nécessité pour les décideurs et les concepteurs des politiques économiques. Dans la littérature, plusieurs facteurs sont réputés être des sources de croissance économique, parmi lesquels on peut distinguer les richesses naturelles, l'environnement extérieur, la population, l'innovation (concept qui ne concerne pas seulement le progrès technique), l'investissement, l'éducation ou la connaissance, la cohérence du développement et la gouvernance. De même, une analyse par secteur économique permet de distinguer la contribution de chaque secteur à la croissance du PIB, compte tenu de son poids dans l'économie et de la croissance interne de sa production. Tous les secteurs de l'économie malienne contribuent différemment à la croissance économique. Il s'agit donc d'aller à la source du phénomène et de chercher des éléments de réponse à la question de savoir quel est le secteur ou l'élément essentiel qui tire la croissance économique au Mali ?

C'est dans ce contexte que l'étude sur "les sources de la croissance économique au Mali" est initiée par la Direction nationale de la planification du développement (DNPD) en vue d'aider les décideurs à faire le choix des orientations et stratégies possibles du développement inclusif et durable.

L'objectif général de la présente étude est de chercher à mieux appréhender les facteurs déterminants, les branches économiques et les secteurs qui contribuent ou qui sont susceptibles de contribuer durablement à la croissance économique au Mali, en vue d'aider et d'orienter les prises de décisions. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- identifier la contribution de chaque branche de l'économie à la croissance
- analyser les causes de la baisse de la contribution des dites branches à la croissance économique

- identifier les variables d'intérêts économiques du pays et leurs canaux de transmission
- analyser les sources de la croissance économique
- identifier le profil de la croissance économique par rapport à la démographie
- proposer les mesures possibles pour une croissance inclusive et durable.

La méthodologie utilisée dans cette étude combine la décomposition du taux de croissance du PIB, l'analyse économétrique et l'analyse diagnostique de la croissance au Mali. Pour ce faire, l'équipe a procédé par :

- la revue documentaire sur les études et travaux de recherche existants auprès des services techniques en charge des politiques économiques, sur la littérature économique théorique et empirique sur les sources de croissance et sur les documents rapportant des expériences réussies et les bonnes pratiques dans d'autres pays, en matière de promotion de la croissance
- la collecte de données quantitatives et qualitatives sur les agrégats macroéconomiques au niveau national et sectoriel
- l'analyse des données collectées par 3 méthodes qui s'avèrent complémentaires dans le cadre de cette étude : (i) la décomposition du taux de croissance du PIB entre les différentes branches et/ou secteurs, compte tenu de leur poids dans le PIB et de la croissance interne de leur production, (ii) l'économétrie des séries temporelles pour analyser les déterminants de court et de long terme de la croissance, dans une approche fonction de production et (iii) le diagnostic de la croissance pour identifier les facteurs entravant la croissance et qui empêcheraient la pleine réalisation des potentialités de croissance dans le pays.

Pour répondre aux préoccupations évoquées dans les termes de référence et compte tenu de la méthodologie proposée, la suite du rapport est articulée autour des principales sections suivantes. La première section est consacrée à l'analyse de l'évolution de la croissance économique. La deuxième traite des contributions des secteurs et des principales branches à la croissance. Les conditions d'une croissance durable y sont aussi analysées. La troisième porte la réflexion sur le lien existant entre la croissance et la réduction de la pauvreté. La quatrième et dernière section utilise un modèle

économétrique pour faire une analyse des facteurs (de production) explicatifs de la croissance dans le contexte du Mali. Le rapport finit par des conclusions et recommandations pour une croissance forte, durable et inclusive.

1. Evolution de la croissance économique

Pays en développement à faible revenu, le Mali a une économie caractérisée par un faible niveau d'industrialisation, laissant des parts plus ou moins importantes pour les secteurs primaire et tertiaire dans son Produit intérieur brut (PIB). Cette économie est en outre soumise à des facteurs de vulnérabilité qui retardent sa transformation et son développement. Les exportations sont peu diversifiées et concentrées sur un nombre très limité de produits tels que le coton, l'or et les produits agropastoraux non transformés. Les fluctuations dans la production locale de la plupart de ces produits d'exportation, au gré des aléas climatiques et naturels (pluviométrie, sécheresse, invasion acridienne, etc.), induisent une instabilité des recettes d'exportation.

Les faibles performances économiques pourraient aussi s'expliquer par la faible valorisation du potentiel agro-pastoral, l'enclavement national et sous-régional, la faiblesse des infrastructures et la faiblesse du tissu industriel créateur d'emplois et de richesses. La forte croissance de sa population et la récente crise politico-sécuritaire éclatée en 2012, avec son lot de personnes déplacées entravent aussi, quelque peu, l'amélioration substantielle et durable de ses indicateurs socioéconomiques. Aussi, analysons-nous successivement l'évolution de long terme du PIB, sa croissance y compris la croissance du PIB par habitant et les politiques de croissance jusqu'ici mises en œuvre au Mali.

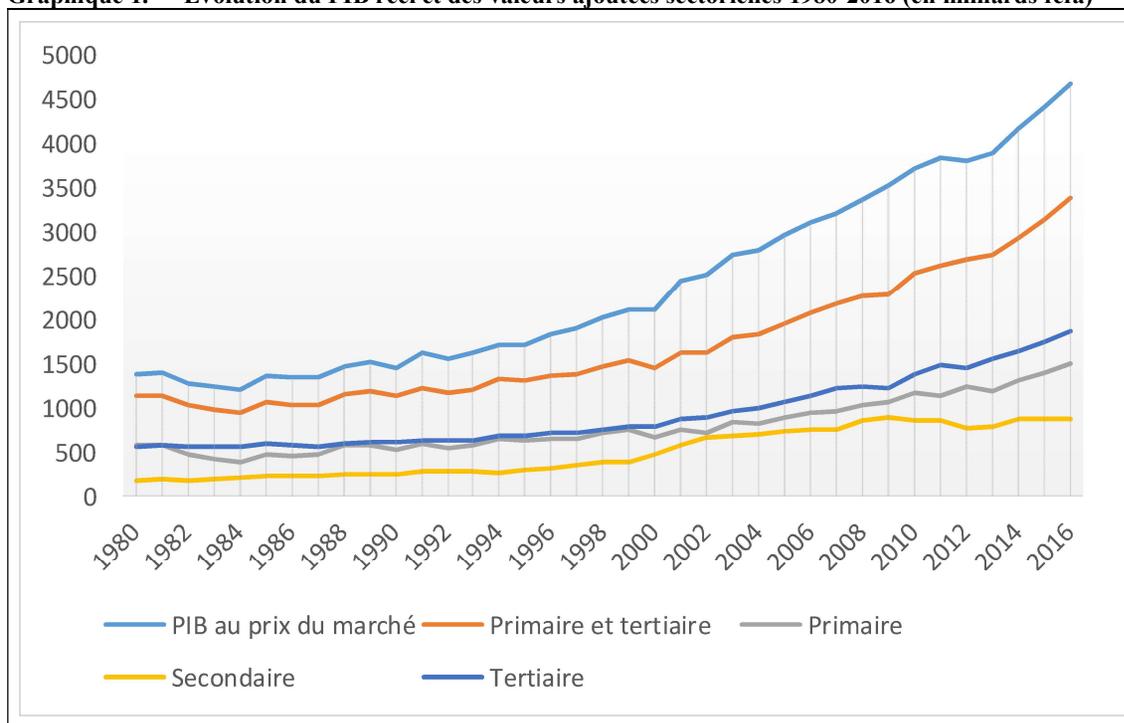
1.1. Le PIB en série longue

Sur la période 1980-2016, le PIB du Mali est passé de 1375 milliards à 4 678 milliards de francs, soit une multiplication par plus de 3 en 37 ans. Sur cette longue période, on pourrait distinguer les sous-périodes 1980-1984, 1985-1994, 1995-2000, 2001-2011 et 2012-2016. Entre 1980 et 1994, le PIB a surtout baissé d'année en année avec une seule année d'augmentation (entre 1980 et 1981), de sorte que le niveau de fin période du PIB (1212 milliards de francs CFA), a été en deçà de celui de début de période (1375 milliards). Sur la période 1985-1994, le PIB a évolué en dents de scie, avec une alternance de périodes de croissance et de périodes de décroissance. En fin de compte, c'est une augmentation nette que le PIB a connue sur cette période, de 1359 milliards de francs CFA en 1985 à 1704 milliards de francs CFA en

1994. De 1995 à 2000, on a assisté à une augmentation continue du PIB qui est passé de 1719 milliards à 2116 milliards de francs CFA. La période 2001-2011 pourrait être qualifiée de période d'augmentation accélérée du PIB, pendant laquelle l'augmentation linéaire et continue s'est faite à un rythme supérieur à celui de la période précédente. A partir de 2012, l'augmentation du PIB a repris et s'est maintenue jusqu'en 2016, après l'effet de diminution causé par la crise de 2012.

Pour analyser les éventuels effets de l'évolution des valeurs ajoutées sectorielles sur celle du PIB, l'examen du graphique (Graphique 1) ne montre pas une claire influence d'un secteur pris isolément sur la trajectoire du PIB. Le primaire semble néanmoins avoir joué ce rôle dans une certaine mesure, le PIB semblant reproduire à peu près les fluctuations de la valeur ajoutée de ce secteur jusqu'en 2005. Cependant, à partir de 2006, il apparaît nettement une certaine dissemblance entre l'allure de la courbe du PIB et celle de la courbe de la valeur ajoutée du secteur primaire. Les valeurs ajoutées du secondaire et du tertiaire ont des allures de courbes assez différentes, surtout le secondaire, de celle de la courbe du PIB, indiquant une relative moindre influence de ces secteurs sur la trajectoire du PIB. Dans le but de chercher une éventuelle influence conjointe de 2 secteurs, le tracé de la courbe de la somme des valeurs ajoutées du primaire et du tertiaire a montré une plus forte ressemblance avec la trajectoire du PIB, avec une très nette concordance dans l'évolution des 2 agrégats de 1980 à 2005 et à partir de 2013, juste après l'éclatement de la crise.

Graphique 1. Evolution du PIB réel et des valeurs ajoutées sectorielles 1980-2016 (en milliards fca)



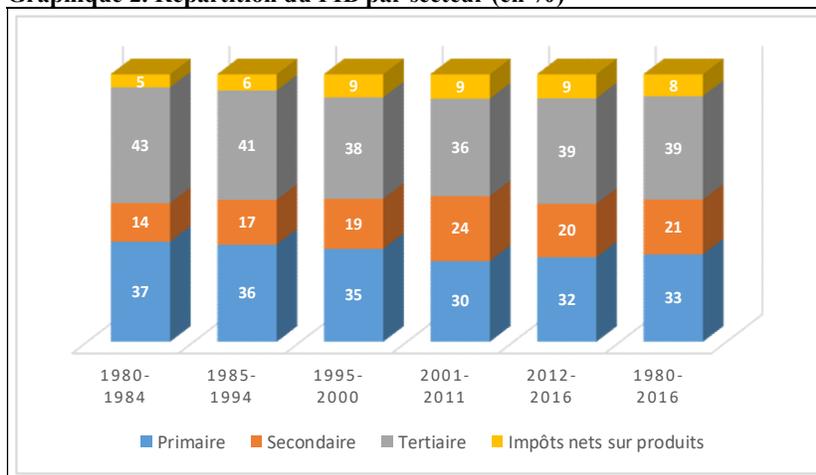
Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

L'analyse de la répartition du PIB entre les différents secteurs montre une dominance des secteurs primaire et tertiaire mais avec un léger avantage au tertiaire. Sur la période 1980-2016, la part de la valeur ajoutée de ce secteur a représenté en moyenne 39% du PIB et a toujours été la plus grande au cours des sous-périodes retenues à l'issue de l'analyse de l'évolution du PIB. Elle varie entre un minimum de 36% entre 2001 et 2011 et un maximum de 43% de 1980 à 1984. De son niveau maximum observé entre 1980 et 1984, la part du tertiaire a diminué progressivement jusqu'à son minimum en 2001-2011 pour ensuite remonter à 39% pour la période 2012-2016.

La deuxième plus grande part du PIB revient à la valeur ajoutée du secteur primaire qui a valu en moyenne 33% de cet agrégat. Comme pour le secteur tertiaire, la part de PIB de la valeur ajoutée du primaire a atteint son plus haut niveau en début de période (1980-1984), 37% à partir duquel, elle a progressivement diminué jusqu'à 30% en 2001-2011 puis remonté à 32% sur la dernière sous-période.

Des trois secteurs, la plus faible part revient à la valeur ajoutée du secteur secondaire qui n'a représenté en moyenne que 21% du PIB sur la période 1980-2016. Contrairement aux deux précédents secteurs, il a connu sa plus faible part de PIB, 14%, en début de période, 1980-1984, sous-période à partir de laquelle cette part a progressivement augmenté pour atteindre son niveau le plus élevé, 24%, en 2001-2011 pour ensuite redescendre à 20% sur la sous-période 2012-2016.

Graphique 2. Répartition du PIB par secteur (en %)



Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

L'analyse de l'évolution de la répartition du PIB entre les branches (Tableau 1) montre la prédominance de certaines d'entre elles comparativement aux autres, à l'intérieur du même secteur. A l'intérieur du secteur primaire, la plus grande part de PIB revient à l'élevage et chasse dont la part varie entre 12% en 2001-2011 et 18% en 1980-1984 avec une moyenne de 13% sur la longue période 1980-2016. L'agriculture vivrière vient en deuxième position dont la part de PIB va de 8% en 1980-1984 à 11% sur les sous-périodes 1985-1994 et 2012-2016 avec une moyenne de 10% sur toute la période 1980-2016. La pêche ou encore l'exploitation forestière et cueillette ont de moindres parts de PIB avec des maximums respectifs de 6 et 3% et une moyenne de 3% pour l'une ou l'autre branche ou sous-secteur.

Tableau 1. Parts moyennes des valeurs ajoutées sectorielles dans le PIB (en %)

	1980-84	1985-94	1995-2000	2001-11	2012-16	Moyenn e 1980- 2016
Secteur Primaire	37	36	35	30	32	33
Agriculture vivrière	8	11	10	10	11	10
Agriculture d'exportation	2	3	3	2	2	2
Elevage et chasse	18	15	14	12	13	13
Exploitation forestière et cueillette	3	3	3	2	2	3
Pêche	6	4	4	3	3	3
Activités extractives	0	0	0	1	1	1
Secteur Secondaire	14	17	19	24	20	21
Industries agroalimentaires	2	3	3	4	4	4
Textiles	2	2	3	2	3	2
Métallurgie fonderie (Or)	1	1	2	5	3	3
Autres industries	4	4	3	4	4	4
Electricité et eau	1	1	1	2	3	2
Construction	5	5	6	8	5	6
Secteur tertiaire	43	41	38	36	39	39
Commerce	12	12	11	11	12	12
Hôtellerie et restauration	1	1	1	1	1	1
Transports et communications	8	6	6	7	11	8
Activités financières	2	2	2	2	2	2
Activités de services aux entreprises	4	4	4	4	3	4
Activité d'administration publique	10	10	8	8	6	8
Autres Services	8	7	7	5	5	6
Production imputée de services bancaires	-1	-1	-1	-2	-2	-1
<i>PIB aux coûts des Facteurs</i>	<i>95</i>	<i>94</i>	<i>91</i>	<i>91</i>	<i>91</i>	<i>92</i>
<i>Impôts nets sur produits</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>8</i>
PIB moyen prix du marché (milliards fcfa)	1299	1500	1951	3173	4197	2391

Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

Dans le secteur secondaire, c'est la construction qui vient en première position avec une part moyenne de 6%, un minimum de 5% sur les sous-périodes 1980-1984, 1985-1994 et 2012-2016 et un maximum de 8% en 2001-2011. Les industries agroalimentaires et les autres industries suivent avec une moyenne de 4% chacune mais avec une plus grande variabilité, de 2 à 4%, pour les industries agroalimentaires et une moindre variabilité pour les autres industries. Les autres branches du secteur suivent avec des moyennes de 3% pour la métallurgie fonderie, 2% pour les textiles et pour l'électricité et eau.

Dans le secteur tertiaire, c'est le commerce qui domine avec ses 12% de moyenne, son minimum de 11% en 1995-2000 et 2001-2011 et son maximum de 12% pendant les autres sous-périodes. En plus d'être la plus forte, la part de PIB de cette branche est relativement stable avec seulement 1 point d'écart entre son plus bas niveau et son plus haut niveau. Les transports et communication puis les activités

d'administration publique arrivent en deuxième position avec une moyenne de 8%, issue de part et d'autre d'une grande variabilité entre sous-périodes, de 6 à 11% pour les transports et communication et de 6 à 10% pour les activités d'administration publique. Les autres services et les activités de services aux entreprises suivent avec respectivement 6 et 4% de moyenne. Les branches activités financières, hôtellerie et restauration ont de plus faibles parts mais qui sont restées constantes sur toutes les sous-périodes, respectivement 2 et 1%.

1.2. La croissance du PIB et du PIB par habitant

La croissance économique se définit comme une augmentation relative du Produit intérieur brut (PIB), qui peut être réel (constant), courant, global ou par tête. Dans cette étude, c'est le PIB réel global et par tête qui sont considérés, plus représentatifs de la réalité économique globale et de cette réalité économique relativisée par la population totale du pays. Dans la littérature économique, une place importante est accordée à la croissance économique en raison de la mesure du dynamisme d'ensemble de l'économie et de sa capacité à créer des ressources qu'elle constitue. On pourrait tout aussi avancer la faculté de la croissance économique à conditionner le relèvement du niveau de vie de la population.

L'étude de la croissance nécessite de disposer d'une série plus ou moins longue du PIB et du PIB par tête, fournis par les comptes nationaux. Dans le cas du Mali, cette étude est contrainte par les difficultés de mesures du PIB, du fait des changements de méthodologie dans la construction des comptes nationaux, de la difficulté d'enregistrement du secteur informel et de la fiabilité limitée des données démographiques, les migrations et la dispersion de la population sur le vaste territoire rendant difficiles les recensements successifs (Chambas et al. 2000).

L'analyse de la croissance passe généralement par une périodisation de celle-ci, chaque période ayant des caractéristiques plus ou moins distinctes quant à l'évolution du PIB réel ou du PIB réel par tête. Cette périodisation peut se faire aussi en fonction de la chronologie des politiques mises en œuvre et pourrait permettre ainsi de constater les

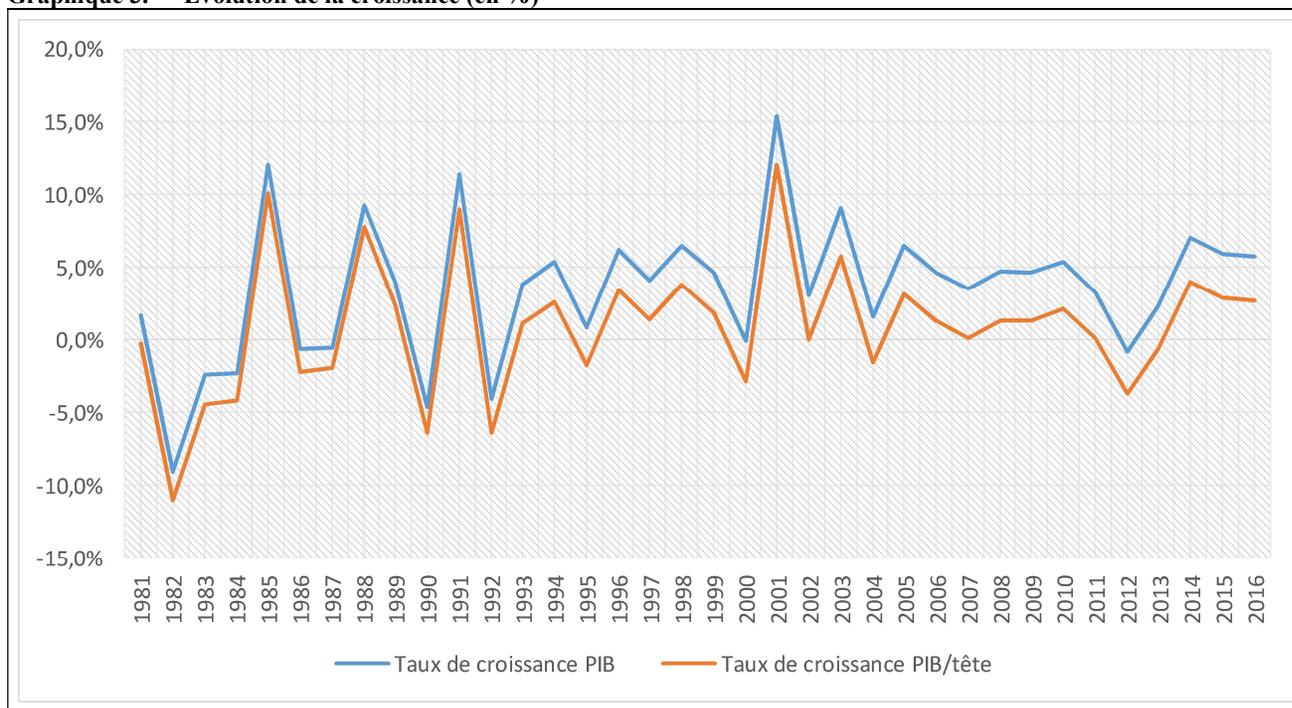
éventuels changements induits par ces politiques dans le sens et le rythme d'évolution de la croissance économique. Dans leur étude de la croissance du Mali sur la période 1968-1997, Chambas et al. (2000) distinguent quatre phases dans l'évolution du PIB/tête. La période 1960-1967, caractérisée par la chute du PIB/tête, la période 1968 à 1974 qui a connu une stagnation du PIB par tête, la période 1975-1979 où on a constaté une forte augmentation du produit brut par tête (5,8 % par an en moyenne) et la période 1980-1982 pendant laquelle la chute du PIB (en moyenne - 6,5 % par an) a repris, du fait de la sécheresse et d'un retournement du cours du coton. A partir de 1983, le PIB par tête s'est accru de 0,8 % par an en moyenne, jusqu'en 1997. Sur la longue période 1968-1997, l'économie malienne a connu une croissance moyenne annuelle de 0,7 % avec une grande variabilité d'une année à l'autre se traduisant par un écart-type qui vaut 6 fois la moyenne. Le taux de croissance le plus élevé (11%) a été observé en 1976 et le taux le plus faible (-6,7 %) en 1980. La grande variabilité s'explique par le poids important du primaire surtout l'agriculture qui est impactée par des chocs exogènes, surtout climatiques. Le taux de croissance du PIB/tête a été négatif une année sur deux et cette instabilité du taux de croissance pourrait constituer en soi un handicap pour la croissance à long terme.

La croissance économique est caractérisée par sa volatilité et sa relative faiblesse, aussi bien sur la base du PIB que du PIB par tête. Entre 1980 et 2016, on assiste rarement à 2 années successives de variation dans le même sens ou de constance du taux de croissance. C'est presque toujours une alternance, d'une année à la suivante, de hausses, de baisses ou de constances de sorte que les deux taux de croissance évoluent en dents de scie, une trajectoire sinusoïdale donc avec des amplitudes plus ou moins importantes selon les périodes. Cette forte variabilité des taux de croissance est plus marquée sur les sous-périodes 1981-1992, 2000-2005, comparativement au reste de la longue période. On assiste à des pics de croissance en 1985, en raison d'une très forte croissance du secteur primaire, en 1991 du fait d'une bonne croissance dans les 2 secteurs du primaire et du secondaire, en 2001, causée par une croissance exceptionnelle du secondaire accompagnée d'une bonne croissance dans le primaire et le tertiaire. Le creux de 1982 est causé par la décroissance simultanée des 3 secteurs surtout du primaire et du secondaire, celui de 1990 provient de la décroissance du primaire et du tertiaire et celui de 1992 d'une

forte décroissance du primaire et dans une moindre mesure du secondaire.

Le taux d'accroissement annuel du PIB évolue généralement dans le même sens que celui du PIB par tête mais le premier est toujours au-dessus du second sur toute la période considérée (1980-2016). Cette situation pourrait s'expliquer par une croissance démographique un peu plus forte que la croissance du PIB, résultant en une moindre croissance du PIB par tête. L'écart entre la croissance du PIB et celle du PIB par tête a été faible durant les sous-périodes de forte variabilité (1981-1991 et 2000-2005) indiquées précédemment et un peu plus accentué le reste du temps.

Graphique 3. Evolution de la croissance (en %)

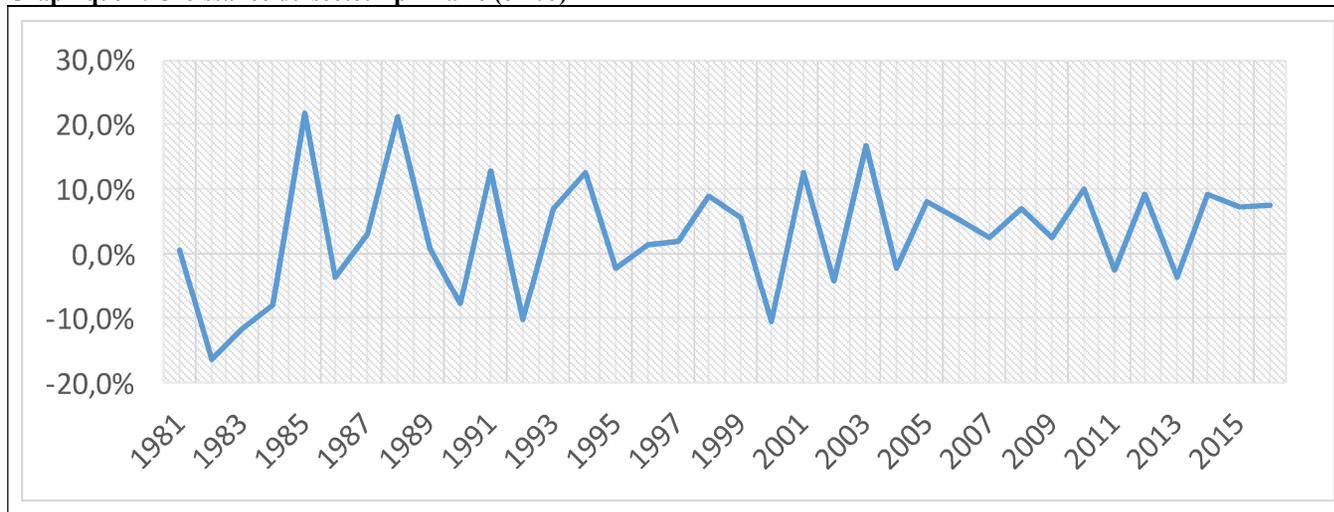


Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

La croissance du secteur primaire est aussi instable que dans l'ensemble, donnant lieu à une courbe d'allure sinusoïdale ici aussi mais avec une moindre amplitude qui, en plus, a tendance à se réduire au fil du temps. On observe des pics de croissance en 1985 et 1988, du fait de l'agriculture, vivrière et d'exportation. Les creux de 1982 et 1983 sont aussi dus à l'agriculture, contrairement à ceux de 1992 et 2000 qui sont provoqués par de fortes décroissances dans l'agriculture vivrière pour la première année et dans l'agriculture vivrière et l'agriculture d'exportation pour la seconde année.

Il y a, à peu près, autant d'années de croissance que d'années de décroissance mais les taux négatifs se font rares à partir de 2005, réduisant du coût les amplitudes de variation. On pourrait peut-être y voir l'effet des politiques de développement de l'agriculture et de l'élevage. En effet, des politiques comme la promotion de l'agriculture irriguée, des semences et intrants agricoles et de l'aliment bétail, les opérations pluies provoquées, la promotion de techniques agricoles et d'élevage modernes devraient contribuer à booster et stabiliser la production des deux principales branches du primaire et la rendre moins dépendante de la pluviométrie et des aléas climatiques.

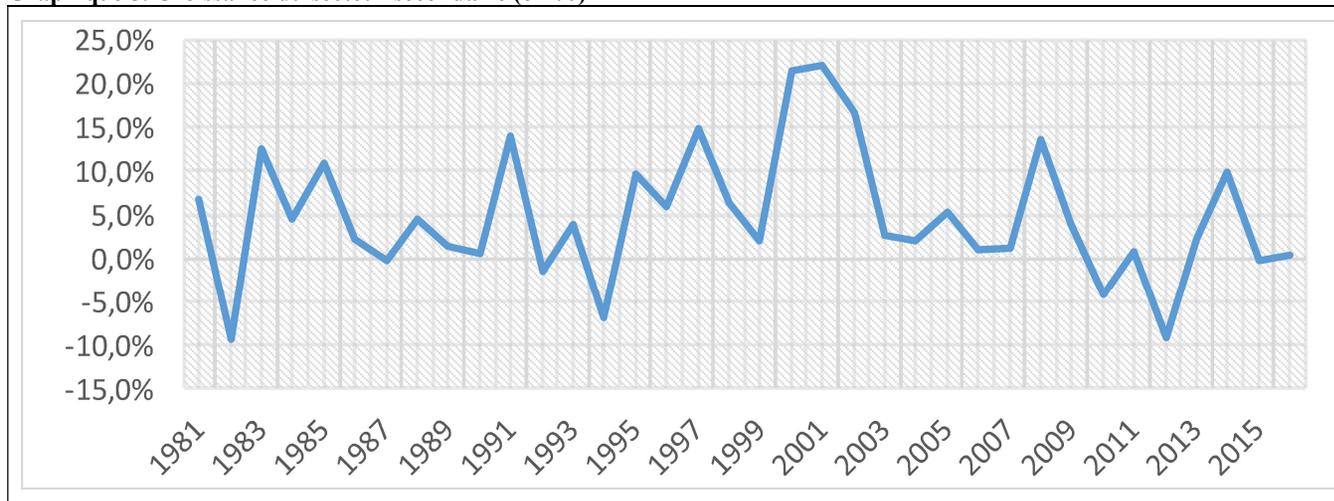
Graphique 4. Croissance du secteur primaire (en %)



Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

La croissance du secondaire fait l'objet de la même instabilité mais avec très peu d'années de croissance négative, la variabilité du taux de croissance se faisant surtout entre des valeurs positives. Les années de forte croissance sont 2000, 2001 et 2002, du fait de la très forte croissance dans les industries agroalimentaires en 2000, d'une croissance exceptionnelle dans la métallurgie fonderie (or) en 2001 et d'une forte croissance dans les textiles, accompagnée d'une bonne croissance dans les autres branches du secteur, à l'exception de la construction. Les années de forte décroissance sont 1982, 1994 et 2012, en raison d'une décroissance dans les branches textiles, construction et autres industries en 1982, de la décroissance dans toutes les branches, surtout les textiles, à la seule exception de l'industrie agroalimentaire. La forte récession du secteur en 2012 provient de la récession dans la branche construction et, dans une moindre mesure, dans la branche des industries agroalimentaires.

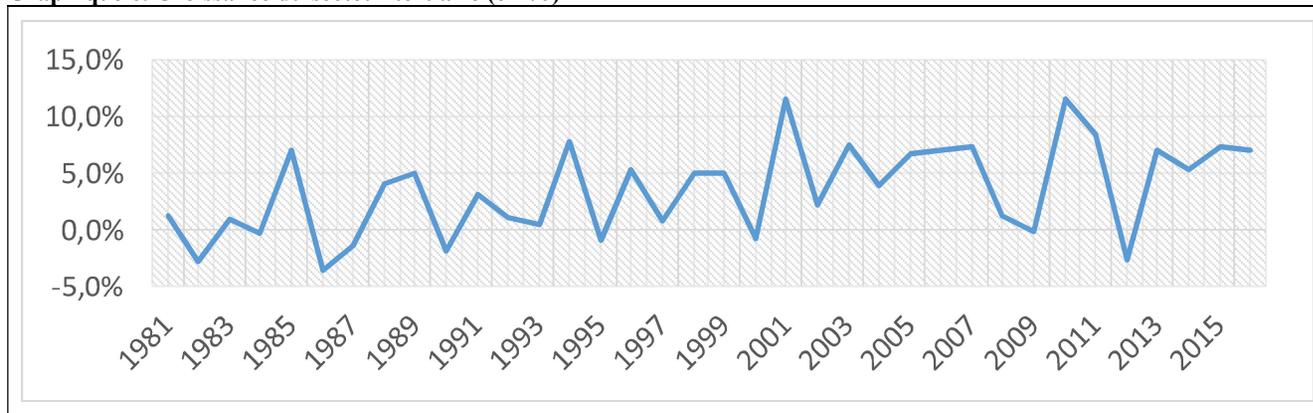
Graphique 5. Croissance du secteur secondaire (en %)



Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

La croissance du secteur tertiaire est tout aussi instable mais, sur la longue période, le taux de croissance a une tendance claire à l'augmentation et atteint des niveaux généralement inférieurs à ceux des 2 autres secteurs. Les pics de croissance ont eu lieu en 2001 et 2010, provoqués par une croissance généralisée dans toutes les branches du secteur mais plus particulièrement dans les branches des services bancaires, des services financiers et du commerce en 2001 et dans les transports et communication, le commerce et les activités financières. Les années de fortes récessions, 1982, 1986 et 2012, sont causées par la décroissance des autres branches du secteur en dépit de la forte croissance dans les services financiers et dans les services bancaires en 1982, par la récession généralisée dans toutes les branches du secteur à l'exception des services financiers, des activités d'administration publique et des services bancaires en 1986. La croissance négative du tertiaire en 2012 provient de la très forte récession dans l'hôtellerie et restauration du fait de la crise politico-sécuritaire ayant éclaté la même année.

Graphique 6. Croissance du secteur tertiaire (en %)



Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

Le taux de croissance moyen sur la période 1981-2016 est de 3,5% (Tableau 2), inégalement réparti entre le secteur primaire (2,7%), le secteur secondaire (4,5%) et le secteur tertiaire (3,4%). Sur la période, c'est donc le secteur secondaire qui a la plus forte croissance moyenne, suivi du tertiaire, le primaire venant en dernière position. En retenant la périodisation faite au cours de l'analyse de l'évolution du PIB, la sous-période la plus favorable à la croissance a été 2001-2011 (5,6%), suivie de 2012-2016 (4%), de 1995-2000 (3,7%) et de 1985-1994 (3,5%). Entre 1981 et 1985, le PIB a baissé à un rythme moyen de 3,1% par an.

Tableau 2. Croissance moyenne par période et par secteur (en %)

	1981-84	1985-94	1995-2000	2001-11	2012-16	1981-2016
Secteur Primaire	-9,1	5,2	0,6	4,9	5,8	2,7
Agriculture vivrière	4,2	8,2	-0,8	6,1	8,2	5,6
Agriculture d'exportation	7,0	5,6	-3,4	6,6	10,1	5,1
Elevage et chasse	-16,0	5,2	1,4	4,4	3,7	1,5
Exploitation forestière et cueillette	1,0	2,7	2,4	3,2	3,5	2,7
Pêche	-11,4	1,5	0,2	2,6	4,8	0,5
Activités extractives	23,6	-0,6	21,2	7,6	3,9	8,5
Secteur Secondaire	3,4	2,8	9,9	5,6	0,4	4,5
Industries agroalimentaires	9,3	1,9	11,7	4,3	0,6	4,8
Textiles	-1,1	2,9	11,4	-1,8	19,3	4,4
Métallurgie fonderie (Or)	23,6	-0,6	23,5	4,8	-0,5	7,3
Autres industries	-1,0	1,9	4,2	8,5	-7,1	2,6
Electricité et eau	1,3	6,1	5,6	10,1	8,2	6,9
Construction	2,1	4,1	8,4	6,5	-3,8	4,2
Secteur Tertiaire	-0,3	2,0	2,3	6,0	4,7	3,4
Commerce	5,6	0,8	3,7	7,1	3,2	4,0
Hôtellerie et restauration	-2,7	3,9	0,5	6,5	-7,0	1,8
Transports et communications	-1,3	0,0	2,7	10,2	9,1	4,6
Activités financières	2,2	4,6	0,5	8,7	6,9	5,2
Activités de services aux entreprises	-2,7	3,9	-1,4	6,1	3,5	2,9
Activité d'administration publique	-3,2	2,5	4,1	3,1	3,2	2,4
Autres Services	-2,7	3,9	0,6	2,2	4,7	2,2
Production imputée de services bancaires	1,9	4,5	1,8	9,0	6,2	5,4
PIB aux coûts des Facteurs	-3,2	3,3	3,1	5,5	4,1	3,3
Impôts nets sur produits	-0,5	5,4	10,4	6,0	3,2	5,4
Produit intérieur brut au prix du marché	-3,1	3,5	3,7	5,6	4,0	3,5

Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

On note que la sous-période la plus favorable à la croissance du primaire est 2012-2016 avec près de 6% de croissance annuelle moyenne, suivie de la sous-période 1985-1994 (5,2%) et de 2001-2011 (4,9%). Le primaire a connu une faible croissance entre 1995 et 2001 avec seulement 0,6% de croissance annuelle moyenne. La pire période pour la croissance du primaire a été 1981-1985, période durant laquelle sa valeur ajoutée a baissé en moyenne de 9,1% par an.

Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée s'est accrue de 4,5% par an sur la longue période 1981-2016. La croissance moyenne de ce secteur a été la plus forte entre 1995 et 2000, 9,9% par an, suivie de la sous-période 2001-2011 (5,6%) et entre 1981 et 1984 (3,4%). La croissance moyenne a été la plus faible entre 2012 et 2016, au taux annuel moyen de 0,4%, juste après la sous-période 1985-1994 et ses 2,8% de croissance annuelle moyenne.

1.3. La politique de croissance

La politique économique se définit comme "la branche des théories économiques qui traite des diverses façons dont l'Etat peut intervenir pour infléchir la conjoncture, notamment en ce qui concerne l'évolution de la production et du niveau des prix" (Guerrien, 2000, p 384). Il s'agit d'un ensemble de décisions cohérentes par lesquelles les pouvoirs publics utilisent divers instruments (budget, monnaie) pour orienter l'économie dans le sens souhaitable. Les principaux objectifs de politique économique se trouvent dans le carré magique de Kaldor (1971) à savoir la croissance économique (taux de croissance du PIB), la stabilité des prix (taux d'inflation), le plein emploi (taux de chômage) et l'équilibre extérieur (balance commerciale, en % du PIB).

Toutes les politiques économiques des deux dernières décennies sont basées sur la vision du Mali exprimée dans l'ENP Mali 2025 et considérée toujours comme d'actualité dans les discours officiels. Force est de reconnaître que les objectifs globaux notamment les objectifs quantitatifs liés à cette vision construite en 1999, ne sauraient être les mêmes en 2017. En effet, depuis 2005, le Mali semble avoir emprunté le chemin qui devait aboutir inéluctablement à la crise institutionnelle et sécuritaire de 2012 qui correspond dans l'ENP 2025 au scénario « Impasse Economique et désarroi social » caractérisé

par le recul dans le fonctionnement de la démocratie, la mauvaise gouvernance (népotisme, corruption et impunité), la récession économique, la mauvaise gestion des ressources naturelles, le pillage des ressources minières, et l'insécurité généralisée. Tous ceux-ci compromettent la paix sociale et l'intégrité territoriale. L'ENP Mali 2025 n'ayant pas analysé un scénario « sortie de crise institutionnelle et sécuritaire », une mise à jour de la vision nationale s'impose.

Au Mali, les objectifs de croissance ont généralement été formulés dans les documents successifs de stratégies de réduction de la pauvreté. Ce sont la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (SNLP), élaborée en 1998, le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) élaborée en 2002, le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) et le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) qui est en cours.

La SNLP a vite cédé la place au premier CSLP, 2002-2006, qui avait pour objectif général de réduire l'incidence de la pauvreté de 63,8 à 47,5 % sur la période 2001-2006 avec une croissance annuelle moyenne de 6,7 % sur la période 2002-2006. En plus de la croissance, les autres objectifs macroéconomiques étaient d'atteindre un taux d'investissement de 22,6%, un taux d'inflation inférieur à 3%, un déficit courant de la balance des paiements inférieur à 9% du PIB à l'horizon 2006. Les 3 axes prioritaires étaient (i) le développement institutionnel et l'amélioration de la gouvernance et de la participation, (ii) le développement humain durable et le renforcement de l'accès aux services sociaux de base, (iii) le développement des infrastructures et les appuis aux secteurs productifs. A l'évaluation de cette première génération de CSLP, il a été relevé la réduction du taux de pauvreté, de 68,3% en 2001 à 59,2 % en 2005, ce qui est en deçà de l'objectif de réduction d'un quart sur la période 2001-2006 qui devrait ramener le taux de pauvreté à 47,5% en 2006. La diminution de la pauvreté a été importante en milieu urbain (de 26,2% à 20,12% soit 6 points de pourcentage en moins), plus qu'en milieu rural (diminution d'à peine un point de pourcentage, de 73,8% en 2001 à 73,0% en 2005).

La deuxième génération de CSLP a été nommée Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR 2007-2011)

pour répondre aux exigences de croissance économique et aux défis de réduction de la pauvreté. L'objectif global était la réduction significative de la pauvreté (6 points de pourcentage durant les 5 ans) à l'aide d'une croissance économique forte et soutenue d'environ 7% par an. Les objectifs spécifiques étaient de (i) promouvoir une croissance annuelle forte de 7,0% par an, par la création de richesses et d'emplois à travers des secteurs porteurs tels que le secteur rural (agriculture, élevage, pêche, agroforesterie, fruits et légumes), le secteur des mines et de l'énergie et celui des biens et services (tourisme, culture et NTIC) et (ii) améliorer le fonctionnement des administrations publiques. Les orientations stratégiques comprenaient (i) le développement des infrastructures et du secteur productif, (ii) la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et (iii) le renforcement du secteur social. L'accent devrait être mis sur des réformes structurelles et sur le Budget spécial d'investissement (BSI) afin de financer les secteurs porteurs de croissance comme les productions rurales, les mines et les infrastructures. A l'évaluation, le pays a connu 4,8% de croissance annuelle moyenne sur la période 2002-2006, contre un objectif de 7,3% pour le secteur primaire à cause de l'irrégularité de la pluviométrie et de l'invasion de criquets pèlerins, 4,8% de croissance pour un objectif de 6,2% pour le secondaire et 5,1% croissance pour un objectif de 5,9% pour le tertiaire.

Le CSCRP II, 2012-2017, prolongation du CSCRP 2007-2011, avait pour objectif global d'atteindre, à l'horizon 2017, l'essentiel des cibles des OMD. Il comprenait 2 axes préalables, (i) le renforcement de la paix et de la sécurité, (ii) le renforcement de la stabilité du cadre macroéconomique, et 3 axes stratégiques à savoir (i) la promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres, créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus, (ii) le renforcement des bases à long terme du développement et l'accès équitable aux services sociaux de qualité et (iii) le développement institutionnel et la gouvernance. Les résultats obtenus ont été affaiblis par la crise de 2012.

Le Plan pour la relance durable du Mali (PRED, 2013-2014), élaboré au cours de la transition, après l'éclatement de la crise politico-sécuritaire en 2012, contenait les priorités nationales de la Feuille de route pour la transition sur la période 2013-2014 et s'inscrivait dans le

cadre du CSCR 2012-2017, avec des urgences nées de la crise. Il a été financé à hauteur de 2155 milliards fca, engagés à 94% et décaissés à 76% au 31 décembre 2014 et comprenait 12 priorités parmi lesquelles la relance de l'économie par l'appui au secteur privé, le renforcement de l'agriculture, l'investissement en infrastructures et l'emploi des jeunes.

Le Programme d'actions gouvernemental (PAG) pour la période 2013-2018 est le projet de société du Président de la République qui tourne autour de "la reconstruction et la transformation économique et sociale du pays" comme solutions à "l'insécurité dans le Nord du pays, la désagrégation des institutions publiques, la corruption, la dégradation des conditions de vie et la perte des repères moraux". Il comprend 6 axes à savoir (i) la mise en place d'institutions fortes et crédibles, (ii) la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, (iii) la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale, (iv) la reconstruction de l'école malienne, (v) la construction d'une économie émergente, et (vi) la mise en œuvre d'une politique active de développement social.

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) est une opérationnalisation de la vision de l'Etude Nationale Prospective (ENP) « Mali 2025 ». IL intègre les priorités des différents cadres stratégiques existants : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017), Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2013-2018), Plan pour la Relance Durable du Mali (2013-2014), Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord (PDA/RN), Stratégie spécifique de Développement des Régions du Nord. Ce document est également le fruit d'une large concertation entre les différents acteurs, l'Administration, les élus locaux et régionaux, le Secteur privé, la Société civile ainsi que les PTF.

Le CREDD 2016-2018, issu de la relecture du CSCR 2012-2017, contient les objectifs stratégiques de développement durable du Mali et comprend 2 axes préalables, 3 axes stratégiques, 13 domaines prioritaires et 38 objectifs spécifiques. La mission est de "servir pour toutes les parties prenantes, de cadre intégrateur des politiques sectorielles et des stratégies régionales et locales" et l'objectif global est de "promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de

la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030".

L'axe préalable 1 concerne la paix et la sécurité et prévoit des mesures pour la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et les mesures pour améliorer l'ordre, la sécurité et le renforcement des forces de défense nationale. L'axe préalable 2, à savoir la "stabilité macroéconomique", comprend les options de consolidation et de soutien au secteur financier dont la microfinance et l'amélioration du système de gestion des finances publiques.

L'axe stratégique 1 concerne "la croissance économique inclusive et durable" avec quatre domaines prioritaires que sont le développement rural la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, le développement des infrastructures et les autres secteurs porteurs de croissance. L'axe stratégique 2 traite de "l'accès aux services sociaux de base" avec trois domaines prioritaires, le développement des compétences (éducation, alphabétisation, emploi et formation professionnelle), le développement des services sociaux de base (santé, eau, assainissement, urbanisme) et le développement social, actions humanitaires et solidarité. Quant à l'axe stratégique 3, il s'occupe du "développement institutionnel et la gouvernance" et retient 3 domaines prioritaires, la transparence et la coordination des politiques, le développement institutionnel (justice, décentralisation, etc.) et les relations internationales. Parmi les 13 domaines prioritaires, trois ont un lien plus ou moins étroit avec la croissance à savoir le développement rural et la sécurité alimentaire (domaine prioritaire 4), le développement des infrastructures (domaine prioritaire 6) et le développement des autres secteurs porteurs de croissance (domaine prioritaire 7).

2. Contributions sectorielles à la croissance

La contribution sectorielle à la croissance est mesurée en décomposant le taux de croissance du PIB en une somme de taux de croissance dû à chacun des secteurs. Cette contribution de chaque secteur au taux de croissance globale est elle aussi, à son tour, répartie de la même façon entre les différentes branches qui constituent le secteur. La méthode de décomposition est d'abord théoriquement présentée dans un premier temps et les résultats de son application aux données du Mali sont ensuite analysés dans un deuxième temps.

2.1. Décomposition de la croissance économique

La croissance du PIB dépend de celle de la valeur ajoutée des secteurs. De façon statistique, le taux de croissance global est décomposable en une somme de part de croissance fournie par chaque secteur, compte tenu de leur poids dans le PIB et compte tenu de la croissance propre à chaque secteur. Une autre méthode de décomposition permet de scinder le taux de croissance global en une croissance à structure du PIB constante, une croissance due au changement de structure du PIB et une croissance issue de l'effet croisé des 2 précédentes sources (Banque de France, 2007). Dans cette étude, nous privilégions la première méthode, compte tenu des objectifs et des résultats fixés par les termes de référence de l'étude.

Considérons le PIB au coût des facteurs pour une année de base (0) et pour l'année courante (1) et notons :

- tc , le taux de croissance du PIB en année courante (1) par rapport à l'année de base (0)
- VA , la valeur ajoutée, en année courante (VA_{1j}) et en année de base (VA_{0j}) du secteur (j)
- t , le taux de croissance sectoriel
- C , le poids du secteur (j) dans le PIB de l'année de base, C_{0j} .

Le taux de croissance du PIB au coût des facteurs en année courante (1) est donné par :

$$\begin{aligned}
tc &= \frac{PIB_1}{PIB_0} - 1 = \frac{\sum_j VA_{1j}}{\sum_j VA_{0j}} - 1 = \frac{\sum_j VA_{0j}(1+t_j)}{\sum_j VA_{0j}} - 1 = \sum_j \frac{VA_{0j}}{\sum_j VA_{0j}} (1+t_j) - 1 \\
&= \sum_j \frac{VA_{0j}}{\sum_j VA_{0j}} + \sum_j \frac{VA_{0j}}{\sum_j VA_{0j}} t_j - 1 = 1 + \sum_j \frac{VA_{0j}}{\sum_j VA_{0j}} t_j - 1 \\
&= \sum_j \frac{VA_{0j}}{\sum_j VA_{0j}} t_j = \sum_j C_{0j} t_j
\end{aligned}$$

Autrement dit, le taux de croissance du PIB au coût des facteurs en année courante est égal à la somme des taux de croissance sectoriels pondérés chacun par le poids du secteur concerné dans le PIB au cours de l'année de base. De la même façon, la décomposition du taux de croissance se fait entre les différentes branches de l'économie.

2.2. Analyse des résultats par secteur et par branche

Les résultats de l'application de la méthode de décomposition aux données du Mali sont ici analysés. Sur la longue période 1981-2016, la contribution du secteur primaire varie entre sa valeur minimale (-6,7%) observée en 1982 et sa valeur maximale (7,5%) en 1988 avec une médiane de 0,9%. Le secondaire a une contribution inférieure à 0,7 point de pourcentage la moitié du temps et supérieure à cette valeur l'autre moitié du temps avec un niveau minimal de -2,1 points de pourcentage en 2012 et un niveau maximal de 4,9 points de pourcentage en 2001. La plus grande contribution (4,3%) du tertiaire a eu lieu en 2001 et la plus petite contribution (-1,6%) en 1986.

Pour des raisons de commodité et pour mieux affiner l'analyse, seuls les résultats pour les 10 dernières années (2007-2016) de la période d'étude sont présentés. De façon générale sur ces 10 dernières années, la plus grande contribution à la croissance vient plus souvent, 6 années sur dix, du secteur tertiaire (2007, 2010, 2011, 2013, 2015, 2016), suivi des secteurs primaire (2012, 2014) et secondaire (2008, 2009), deux années sur dix chacun.

En 2007, les 3,5% de taux de croissance du PIB au prix du marché est la somme de la croissance du PIB au coût des facteurs (3,7%) et de

celle des impôts nets sur produits (-0,2%). Dans les 3,7% de croissance du PIB au coût des facteurs, 0,8 points de pourcentage viennent du secteur primaire, 0,3 points du secteur secondaire et 2,6 points du seul secteur tertiaire. La contribution du tertiaire à la croissance de l'année 2007 dépasse la somme des contributions des secteurs primaire et secondaire. Au sein du secteur primaire ce sont l'élevage et la pêche, l'agriculture vivrière (0,3%) et les activités extractives (0,3%) qui contribuent le plus, contrairement à l'agriculture d'exportation qui a contribué négativement (-0,7%). Dans le secondaire, la faible contribution globale du secteur vient des effets combinés d'une forte contribution négative de la métallurgie fonderie, -1,6%, et des contributions positives des autres branches surtout la construction (0,8%) et les textiles (0,5%). La contribution du tertiaire provient principalement des branches transports et communication (0,8%), commerce (0,6%), autres services (0,6%) et activités de services aux entreprises (0,5%).

Pour l'année 2016, la plus récente de la période d'étude, le taux de croissance du PIB au prix du marché (5,8%) se répartit entre le PIB au coût des facteurs (5,3%) et les impôts nets sur les produits (0,5). Les contributions des secteurs à la croissance du PIB au coût des facteurs sont estimées à 2,4 points de pourcentage pour le primaire, 0,1 points de pourcentage pour le secondaire et 2,8 points de pourcentage pour le tertiaire. Au primaire, l'agriculture vivrière et d'exportation, fournit plus de la moitié de la croissance interne du secteur et constitue avec la branche élevage l'essentiel de la croissance. Au secondaire, la seule branche construction contribue pour 0,4 points de pourcentage mais la contribution totale de la branche est réduite à 0,1 du fait de la croissance négative de certaines branches telles que l'industrie agroalimentaire (-0,5%) et les autres industries (-0,2%). Au sein du tertiaire, les plus grandes contributions de branches viennent des transports et communication (1%), du commerce (0,8%) et des activités d'administration publique.

Tableau 3. Contributions à la croissance des secteurs et des branches (en %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PIB aux couts des Facteurs	3,7	5,7	1,6	6,0	2,5	-0,3	1,9	6,9	5,1	5,3
Secteur Primaire	0,8	2,1	0,7	3,0	-0,8	2,7	-1,2	2,8	2,3	2,4
Agriculture vivrière	0,3	1,9	0,5	1,3	-1,6	1,5	-1,3	1,4	1,7	1,1
Agriculture d'exportation	-0,7	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	0,5	-0,1	0,5
Elevage et chasse	0,7	0,2	0,3	0,9	0,7	0,6	0,1	0,7	0,5	0,5
Exploitation forestière et cueillette	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Pêche	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités extractives	0,3	0,1	-0,5	0,3	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Secteur Secondaire	0,3	3,2	1,0	-1,1	0,2	-2,1	0,4	2,0	-0,1	0,1
Industries agroalimentaires	0,2	-0,2	0,1	0,1	0,3	-0,4	0,4	1,1	-0,4	-0,5
Textiles	0,5	-0,2	0,1	0,1	0,2	0,4	-0,2	2,0	-0,3	0,1
Métallurgie fonderie (Or)	-1,6	-0,4	-0,2	-1,2	-0,5	0,2	0,0	-0,3	0,0	0,0
Autres industries	0,2	4,5	0,6	-0,8	-0,2	0,3	0,0	-1,5	0,1	-0,2
Electricité et eau	0,2	-0,3	0,1	0,4	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2
Construction	0,8	-0,2	0,3	0,3	0,0	-2,6	0,1	0,4	0,3	0,4
Secteur tertiaire	2,6	0,4	-0,1	4,0	3,1	-1,0	2,7	2,1	2,9	2,8
Commerce	0,6	1,1	-0,6	1,5	1,7	-0,5	0,7	0,3	0,7	0,8
Hôtellerie et restauration	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	-0,6	0,1	0,1	0,0	0,0
Transports et communications	0,8	-0,2	0,8	1,4	1,4	0,8	1,0	0,8	1,1	1,0
Activités financières	0,3	-0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,0	0,1	0,1	0,2
Activités de services aux entreprises	0,5	-0,1	0,1	0,2	-0,3	-0,1	0,3	0,1	0,1	0,2
Activité d'administration publique	0,2	0,2	-0,8	0,3	0,0	-0,5	0,0	0,4	0,6	0,5
Autres Services	0,6	-0,3	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2
Production imputée de services bancaires	-0,4	-0,2	0,0	0,1	0,1	-0,4	0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Impôts nets sur produits	-0,2	-0,9	3,0	-0,5	0,8	-0,5	0,4	0,1	0,9	0,5
Produit intérieur brut au prix du marché	3,5	4,8	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0	5,8

Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

2.3. Pour une croissance durable

L'économie du pays est caractérisée par le poids plus important des secteurs primaire et tertiaire. Pour une véritable transformation économique du pays, il faut un développement conséquent du secondaire notamment à travers une industrialisation basée sur les produits bruts du secteur primaire et/ou la transformation de matières premières importées. En effet, les produits agricoles tels que les céréales, le coton, les fruits et légumes, et les produits de l'élevage et de la pêche comme le bétail sur pied, la viande, le poisson sont autant de matières pour une véritable révolution industrielle agroalimentaire ou autre qui aura le mérite de créer une nouvelle niche de croissance, de booster la croissance dans les 2 autres secteurs à travers une véritable économie de filière tout en créant des emplois qualifiés. Cette révolution industrielle ne saurait se faire qu'à condition de prendre des mesures incitatives pour les investisseurs nationaux et les investisseurs directs étrangers. Cela passe par continuer à améliorer l'environnement des affaires notamment les critères Doing business, développer les infrastructures surtout routières, augmenter quantitativement et qualitativement l'offre d'électricité et améliorer l'accès et réduire le coût du crédit.

Pour s'assurer d'une croissance durable et transformative, le pays doit relever un certain nombre de défis qui sont d'ordre économique et environnemental, liés aux services sociaux de base et liés à la gouvernance et au développement. Sur le plan économique et environnemental, les principaux défis sont, entre autres, la diversification et la lutte contre la vulnérabilité aux chocs de prix des matières premières et aux changements climatiques, la création de valeur ajoutée à travers l'agro-industrie et la manufacture, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et de l'économie par le développement d'infrastructures, le désenclavement de zones de production vis-à-vis des zones de consommation internes et l'inclusivité de la croissance. Les principaux défis liés aux services sociaux de base se rapportent à la transition démographique, l'investissement dans le capital humain (éducation, santé, formation continue). Quant aux défis liés à la gouvernance et au développement institutionnel, on peut retenir l'amélioration de la gouvernance des affaires et de la gestion des finances publiques.

3. Croissance économique et réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté par la croissance fait référence à la notion de croissance pro-pauvre qui admet plusieurs définitions selon les organismes (Oulmakki). La croissance pro-pauvre est un concept multidimensionnel (pauvreté, inégalités et bien-être) qui fait référence à l'augmentation constatée du niveau de vie multidimensionnel d'une catégorie cible de la population (ménage représentatif). Il s'agit de l'ensemble des politiques de croissance qui induisent une réduction significative des seuils de pauvreté (OCDE, 2001), Nations Unies (2000). La Banque mondiale la définit comme une croissance touchant un large éventail de la population, spatialement répartie avec l'égalité des chances (accès aux marchés, aux ressources), l'emploi productif et qui intègre l'interdépendance de plusieurs variables. Pour la Banque asiatique de développement, la croissance pro-pauvre signifie l'égalité des chances, l'accès à l'emploi et aux ressources, la participation de toute la société, notamment les pauvres, la réduction des inégalités, l'éducation, la santé et la nutrition. Selon le PNUD, la croissance inclusive est un processus qui se construit à long terme, avec davantage de participation citoyenne, un partage équilibré des ressources et des avantages monétaires de la croissance économique. C'est un processus qui accélère l'augmentation des revenus des plus pauvres et réduit le nombre de pauvres (Ravallion et Chen, 2003). Cette dernière définition ne tient pas compte des inégalités.

La recherche d'une croissance réductrice de la pauvreté attribue aux politiques de croissance une fonction supplémentaire de redistribution en plus de celle de création de ressources. La croissance inclusive suppose une croissance à long terme, l'évolution positive des revenus et la diminution des inégalités.

3.1. Mesures et évolution de la pauvreté

L'analyse de la pauvreté est confrontée à deux difficultés majeures (GREAT, 2006), (i) la définition et les mesures de la pauvreté, (ii) le choix des méthodes ou modèles d'analyse auxquelles on peut ajouter, surtout dans le cas du Mali, une troisième difficulté qui est le défi de la disponibilité et de la qualité des données statistiques. La notion de pauvreté est un concept relativement complexe, comprenant une

dimension monétaire et une dimension humaine avec une grande variété d'indicateurs de mesure, selon l'aspect recherché de la pauvreté.

3.1.1. Indicateurs de mesure de la pauvreté

Il y a plusieurs dimensions de la pauvreté, avec des indicateurs de mesures pour chaque dimension. Il s'agit de :

- la pauvreté de conditions de vie qui est le manque dans les domaines de l'alimentation, l'éducation, la santé, le logement, etc.
- la pauvreté monétaire ou de revenu qui est l'insuffisance de ressources, équivalent à une consommation insuffisante des biens et services
- la pauvreté de potentialité qui fait référence au manque de capital (accès à la terre, aux équipements, au crédit, à l'emploi, etc.)
- la pauvreté générale, équivalente à l'incapacité à satisfaire le minimum alimentaire et non alimentaire (logement, habillement, énergie, etc.) essentiels et elle est qualifiée de pauvreté extrême s'il y a une incapacité à satisfaire les besoins alimentaires minimaux, c'est l'état d'indigence ou de misère.

Les mesures de la pauvreté sont fonction de la forme de pauvreté étudiée. Nous mettons l'accent sur l'évaluation de la pauvreté monétaire pour laquelle trois éléments sont nécessaires (CEDEAO, UEMOA, 2003) à savoir un indicateur de bien-être par exemple le revenu ou la consommation des ménages, la ligne de pauvreté ou seuil de pauvreté pour distinguer les pauvres des non pauvres et un indice pour mesurer le niveau de pauvreté dans la population entière ou dans un sous-ensemble de cette population.

Les trois indicateurs usuels de la pauvreté monétaire, l'incidence (P_0), la profondeur (P_1) et la sévérité (P_2), sont obtenus à partir de l'indice général de pauvreté FGT (Foster – Greer – Thorbecke), en donnant respectivement les valeurs 0, 1 et 2 au paramètre α qui mesure le degré de l'aversion de la société pour la pauvreté.

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z}\right)^{\alpha}$$

Le taux de pauvreté ou incidence de la pauvreté (P0) est le ratio du nombre de pauvres (les individus ou ménages) sur la population totale.

$$P_0 = \frac{q}{N} = \frac{\text{Population pauvre}}{\text{Population totale}}$$

On reproche à cet indicateur de ne pas respecter le critère de monotonie c'est-à-dire que la pauvreté mesurée par cet indicateur n'augmente pas si le revenu des pauvres diminue.

L'indice volumétrique de pauvreté ou profondeur de la pauvreté, encore appelé écart, intensité ou acuité de la pauvreté (P1) est l'écart de revenu des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. C'est le montant nécessaire de ressources à transférer aux pauvres pour faire disparaître la pauvreté.

$$P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z} \right) = P_0 \left(1 - \frac{\bar{Y}}{Z} \right)$$

où

Y_i , est le revenu de l'individu i ,
 Z , le seuil de pauvreté et
 \bar{Y} , le revenu moyen des pauvres.

Cet indicateur a aussi l'inconvénient de ne pas respecter l'axiome de transférabilité, la pauvreté n'augmentant pas lorsqu'il y a transfert net de revenu des pauvres pour les non pauvres.

L'indice de sévérité de la pauvreté ou écart de pauvreté au carré (P2) tient compte de l'écart à la ligne de pauvreté et de l'inégalité entre les pauvres (pondération plus importante aux ménages loin de la ligne de pauvreté par rapport à ceux qui en sont proches).

$$P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z} \right)^2$$

On peut ajouter à 3 indicateurs, l'indice de Sen (S), basé sur la pondération des écarts entre individus qui satisfait les 3 axiomes de

concentration, de monotonie et de transférabilité mais ne respecte pas l'axiome de décomposabilité c'est-à-dire ne permet pas de déduire la pauvreté au niveau global lorsqu'on la connaît au niveau de différentes strates e.g. au niveau des milieux urbain et rural.

$$S = \frac{2}{(q+1)NZ} \sum (Z - Y_i)(q+1-i) = P_0(P_1 + (1-P_1)G)$$

Où G désigne l'indice de Gini.

3.1.2. Evolution du taux de pauvreté

L'incidence de la pauvreté, après avoir diminué considérablement sur la période 2001-2010, passant de 64% en 2001 à 48% en 2006 puis 44% en 2010, s'est ensuite mise à augmenter jusqu'en 2013, passant de 44% (2010) à 45% en 2011 puis 47% en 2013. Il est cependant heureux de constater que cette tendance haussière ne s'est pas poursuivie en 2014, le taux de pauvreté gardant à peu près le niveau de 2013 (47%). En plus de son taux élevé, la pauvreté frappe différemment selon le milieu de résidence et selon la région administrative. Il apparaît de grandes disparités entre milieux et entre régions administratives, en matière de pauvreté. Sur la période 2011-2014, le taux de pauvreté à Bamako est passé de 11% en 2011 à 10% en 2013 puis 11 en 2014. Pendant le même temps, dans les autres milieux urbains, les ménages pauvres ont représenté 48% de l'ensemble en 2011, 49% en 2013 et 47% en 2014. L'incidence de la pauvreté est environ 5 fois plus grande dans les autres milieux urbains qu'à Bamako. La situation s'empire en milieu rural avec 51% de pauvres en 2011, 55% en 2013 et 53% en 2014 (INSTAT, EMOP). L'analyse du taux de pauvreté par région, pour l'année 2014, montre que certaines régions sont beaucoup plus pauvres que d'autres. La région de Sikasso a la plus forte incidence de pauvreté (66%), suivie de Mopti (60%) et de Ségou (57%). Un deuxième groupe de régions qu'on pourrait qualifier comme étant des régions à taux de pauvreté intermédiaire est constitué de Koulikoro (48%), Gao (43%), Kayes (35%) et dans une moindre mesure Tombouctou (27%). Le district de Bamako a le plus faible taux, la région de Kidal n'ayant pas été couverte par l'enquête EMOP-2014. Par rapport à 2011, la pauvreté

est en baisse à Kayes (40%) et Tombouctou (47%), en hausse à Sikasso (58%), Ségou (52%), Gao (34%). La pauvreté a gardé à peu près le même niveau qu'en 2011 à Koulikoro, Mopti et Bamako.

L'incidence de la pauvreté non monétaire est encore plus élevée que celle de la pauvreté monétaire avec une tendance à la hausse, de 65,6% en 2011 à 75,5% en 2013. L'indice de pauvreté communale permet de classer les communes en communes non pauvres, communes moins pauvres, communes pauvres et communes très pauvres. Toutes les communes de Bamako sont classées non pauvres, tout le contraire des communes de Kidal qui sont toutes classées très pauvres. A Kayes, il y a 34% de communes non pauvres, 30% de communes moins pauvres, 24% de communes pauvres et 12% de communes très pauvres. A Koulikoro, la répartition des communes entre les 4 groupes est à peu près égalitaire, 23% de non pauvres, 27% de moins pauvres, 24% de pauvres et 25% de très pauvres. A Sikasso la plupart des communes sont soit non pauvres (41%) soit moins pauvres (41%), les pauvres et les très pauvres représentant respectivement 14 et 5%. A Ségou, les communes non pauvres ne représentent que 18% de l'ensemble, les moins pauvres le quart (25%), les pauvres 41% et les très pauvres, 16%. Dans la région de Mopti, les communes non pauvres sont rares, près d'une commune sur dix (11%) de même que les communes moins pauvres (12%). Les communes pauvres sont un peu plus de trois communes sur dix alors que les communes très pauvres constituent près de la moitié (47%). A Tombouctou et Gao, les communes très pauvres sont majoritaires avec respectivement 64 et 54%. Les communes pauvres sont un plus nombreuses à Tombouctou (23%), comparativement à Gao (21%). Par contre, les communes moins pauvres sont plus fréquentes à Gao (8%) par rapport à Tombouctou (6%), il en est de même pour les communes non pauvres qui valent 17% à Gao contre 8% à Tombouctou.

3.1.3. Tendances des inégalités et du développement humain

L'inégalité est un concept plus vaste que la pauvreté et se définit par rapport à l'ensemble de toute la distribution, et non pas pour des individus ou des ménages situés sous le seuil de pauvreté seulement. Les niveaux d'inégalité sont généralement plus élevés que ceux de la

pauvreté (entre milieux, entre ménages ou entre individus) en raison probablement de la loi de Kuznets (DIAL, 2001).

Sur la période 2001-2014, les inégalités de revenu sont fortes et alternent des hausses et des baisses, sur la base des valeurs de l'indice de Gini (INSTAT). Cet indice est passé de 0,39 en 2001, à 0,37 en 2006 puis 0,32 en 2010, son niveau le moins élevé de la période. Les inégalités ont ensuite très fortement augmenté en 2011 (0,42), baissé en 2013 (0,34) pour encore augmenter légèrement en 2014 (0,37). Les inégalités se sont exacerbées en 2015, la valeur de l'indice de Gini ayant franchi la barre de 0,5, soit 0,58. Pour la même année, les 10% de ménages les plus riches gagnaient 26 fois le revenu total des 10% d'individus les plus pauvres (ONEF, 2015). Le revenu total des 10% des plus riches valait 10 fois celui des 40% des plus pauvres.

La notion de développement humain permet de mesurer l'effet de l'augmentation des revenus sur les indicateurs sociaux notamment d'éducation et de santé. Le développement humain est mesuré par l'indice de développement humain (IDH) introduit par le PNUD. Au Mali, l'IDH croît continuellement mais à un rythme faible. Il est passé de 0,208 en 1980 à 0,232 en 1990 et 0,309 en 2000, soit 0,101 points de progression en trente ans. Entre 2005 (0,359) et 2013 (0,385), l'IDH a continué sa progression avec cette fois-ci un rythme plus soutenu soit 0,048 point en neuf ans. Pour cela, il est passé successivement à 0,385 en 2008, 0,398 en 2010, 0,405 en 2011. Le pays s'est classé au 182^{ème} rang sur 187 pays avec un score de 0,406 en 2012 puis au 176^{ème} rang sur 187 pays avec un score de 0,407 en 2013.

3.2. Liens croissance et pauvreté

La relation croissance et pauvreté a longtemps retenu l'attention des économistes du développement. Deux principaux courants de pensée s'y affrontent. Le premier préconise l'efficacité et la croissance comme moyens de lutter contre la pauvreté et les inégalités et le second est favorable à des politiques explicites d'aide aux pauvres même si cela doit induire une moindre croissance (BAD, 2013). Les constats empiriques de ces dernières années ne permettent, cependant, pas de rester dans ce clivage historique et invitent à approfondir la réflexion pour une meilleure compréhension de la relation entre

croissance et inégalités. L'Afrique a par exemple connu une période de forte croissance avec un taux de croissance moyen de 6% par an entre 2001 et 2008. Malgré tout, on n'a pas constaté une réduction significative de la pauvreté sur la même période, les inégalités, au contraire, se creusant entre les pays et au sein des pays (JICA, 2012, cité par BAD, (2013). Par contre, le cas de l'Asie a fait la preuve qu'il est possible de réduire la pauvreté et les inégalités sociales et économiques à l'aide d'une croissance forte et soutenue.

Bien que la relation entre la croissance et les inégalités soit montée dans les préoccupations des économistes et des politiques depuis l'hypothèse du U inversé de Kuznets (1995), certaines études n'ont pas pu confirmer cette hypothèse. Les fortes croissances en Corée et à Taiwan, par exemple, entre les années 1970 et 1990, n'ont pas induit un creusement des inégalités (Ali, 2007). Sur un échantillon de 682 observations dans 108 pays, Deininger et Squire (1996) n'ont pu obtenir, sur la base de l'indice de Gini, une confirmation de la théorie de Kuznets.

La distinction devrait être faite entre les politiques basées sur la lutte contre la pauvreté et celles qui visent à associer le plus grand nombre de groupes socio-économiques dans une croissance dite "inclusive" (Moustapha Nezha Hamzaoui, 2017). La croissance en soi n'est pas l'élément le plus important mais plutôt le type et le modèle de croissance, celui qui combine une accélération de la croissance et une réduction importante des inégalités et de la pauvreté, autrement dit une croissance plus inclusive qui profite au plus grand nombre dans la société.

La croissance inclusive qui fait partie des priorités stratégiques 2013-2022 de la BAD est basée sur quatre dimensions, l'inclusion économique, l'inclusion sociale, l'intégration spatiale et l'inclusion politique (BAD, 2013). La croissance inclusive est définie comme celle qui "s'accompagne d'une réduction des disparités de revenus" (Rauniyar et Kanbur, 2010), ce qui fait d'elle une notion proche de la croissance pro-pauvre. La croissance inclusive est, dans un sens large, qualifiée de "profitant à tous", c'est-à-dire qu'elle devrait "profiter à toutes les couches de la société, y compris les pauvres, les quasi-pauvres, les groupes à revenus moyens, et même les riches" (Klasen, 2010)

Les politiques de croissance pro-pauvre ont deux composantes à savoir, "une croissance absolue", qui est une augmentation significative des revenus des pauvres et "une croissance relative" qui signifie une réduction des inégalités, les pauvres bénéficiant plus que les autres du fruit de la croissance (Bourguignon (2003), Kakwani et Son (2002) et Kakwani et Pernia (2000)). La plupart des études empiriques sur les effets des politiques publiques concluent que la croissance économique réduit la pauvreté tout en accentuant les inégalités. Dans huit pays de la zone MENA, entre 1990 et 2009, on a assisté à une croissance positive mais accompagnée d'une accentuation des inégalités de revenu (Chemli et Smida, 2013).

Le contexte social du Mali est caractérisé par des taux élevés de pauvreté et de chômage surtout des jeunes, de fortes inégalités de revenu et un accès limité et/ou inégalitaire à l'éducation, à la santé et aux infrastructures (routes, électricité et eau). Toute cette situation a été aggravée par la crise politico-sécuritaire de 2012, le pays étant encore classé parmi les pays à faible développement humain.

Une croissance réductrice de pauvreté devrait permettre de relever le niveau de vie, les revenus ou les dépenses, des ménages. L'analyse comparée de la croissance du PIB et de la consommation finale des ménages pourrait donner des indications sur la mesure dans laquelle les ressources générées par la croissance sont utilisées pour relever le niveau de vie des ménages. En moyenne sur la période 1980-2016, la consommation finale s'est accrue d'un taux (3%) au moins égal au taux de croissance moyen du PIB sur la même période. Des emplois possibles du PIB, seule la Formation brute de capital fixe (FBCF) fait mieux (4%). Entre 1981 et 1985, la croissance n'a pas diminué en dépit d'un taux de croissance du PIB négatif (-3%). Cependant sur les 2 sous-périodes 1985-1994 et 1995-2000, l'augmentation moyenne de la consommation finale des ménages s'est située en deçà du taux de croissance moyen du PIB. La croissance moyenne de cette consommation finale a rattrapé celle du PIB à partir de 2001.

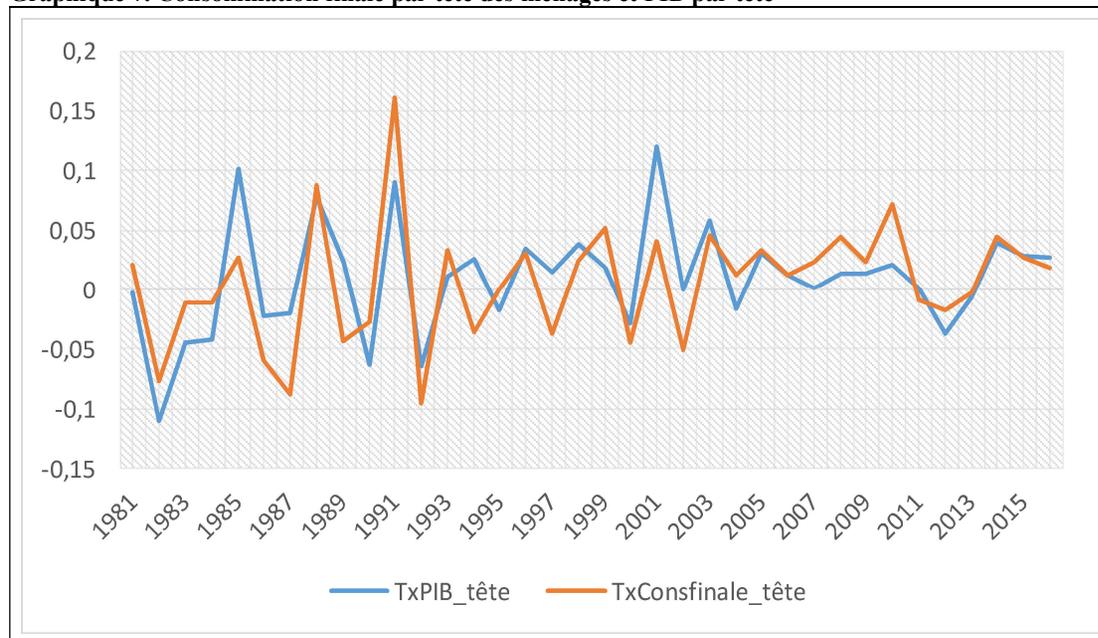
Tableau 4. Utilisation de la croissance

	1981-85	1985-94	1995-2000	2001-11	2012-16	1981-2016
Consommation finale des ménages	0%	1%	3%	6%	4%	3%
Consommation des administrations publiques	0%	-2%	14%	5%	2%	3%
Formation brute de capital fixe	-1%	3%	2%	10%	1%	4%
Privée	-16%	16%	2%	15%	-5%	6%
Publique	2%	-1%	2%	3%	11%	3%
Produit intérieur brut au prix du marché	-3%	3%	4%	6%	4%	3%

Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

L'analyse comparative des séries annuelles sur la croissance de la consommation finale par tête et du PIB par tête montre que les taux de croissance des deux agrégats évoluent la plupart du temps dans le même sens. Mieux, la croissance de la consommation finale par tête va souvent au-delà de celle du PIB par tête, indiquant que les ressources supplémentaires générées vont proportionnellement plus à la consommation finale des ménages qu'aux autres emplois du PIB. Les deux séries sont positivement et fortement corrélées avec un coefficient de corrélation de 0,71.

Graphique 7. Consommation finale par tête des ménages et PIB par tête



Source : INSTAT, Comptes nationaux, 2017

3.3. Pour une croissance réductrice de la pauvreté

L'identification et le ciblage des pauvres sont des problématiques inhérentes à toute politique de réduction de la pauvreté qui si elles ne sont pas adéquatement traitées peuvent réduire à néant tous les efforts. Elles apparaissent du fait de l'inobservabilité du revenu ou du niveau réel des dépenses des ménages et du fait de la présence des pauvres à plusieurs endroits et dans plusieurs sous-groupes de population. Pour y parvenir, il faudrait utiliser les données d'enquêtes budget-consommation extrapolées à l'ensemble de la population pour élaborer des profils de pauvreté, une analyse désagrégée par les caractéristiques des populations, et une carte de pauvreté qui situe les pauvres dans l'espace. Il serait ensuite plus aisé de cibler les pauvres selon leurs catégories socio-professionnelles, le milieu, la région, le genre, etc.

L'élaboration du profil de pauvreté se fait en quatre étapes à savoir, la stratification de la population selon diverses caractéristiques des différents groupes socio-économiques de revenu et de consommation, le calcul de l'indicateur de pauvreté pour chaque sous-groupe, le calcul de l'indicateur de pauvreté pour toute la population et l'évaluation de la contribution des différents sous-groupes au niveau de l'indicateur de pauvreté globale et la mesure des risques relatifs de tomber dans la pauvreté. Le profil établi permet d'identifier les principales caractéristiques des pauvres (production et consommation), de mesurer l'évolution de la pauvreté, d'évaluer l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté et l'impact des dépenses publiques sur l'accessibilité des pauvres aux services sociaux de base. Les cartes de pauvreté fournissent la répartition spatiale de la pauvreté, ce qui permet un meilleur ciblage des localités pauvres.

Les politiques favorables à la réduction de la pauvreté sont celles qui permettent (i) d'accélérer la croissance du système productif en favorisant l'acquisition de biens d'équipement et de technologie au détriment des biens de consommation finale, (ii) de renforcer les ressources humaines selon les besoins du système productif et (iii) d'orienter les dépenses publiques vers l'investissement dans les infrastructures

En complément aux politiques actives de croissance, des stratégies de réduction de la pauvreté sont souvent appliquées dans les pays en développement pour tenir compte spécifiquement des besoins de cette couche de population. Les stratégies expérimentées sont diverses et variées (GREAT, 2006). Elles vont des politiques d'accroissement des revenus des pauvres aux stratégies fondées sur l'identification et le ciblage des pauvres en s'appuyant sur l'élaboration de profils et cartes de pauvreté et d'inégalité.

Une stratégie de lutte contre la pauvreté a plusieurs piliers mais elle s'appuie principalement sur la croissance économique, surtout intensive en travail (paradigme dominant) qui a l'avantage de permettre la mise en place de filets sociaux de sécurité pour protéger les pauvres contre des chocs exogènes et la recherche et l'identification des facteurs favorables à une plus grande croissance économique. Une croissance économique soutenue qui entraîne une nette augmentation des revenus moyens et de la consommation des ménages est l'une des premières conditions à la réduction de la pauvreté. Elle peut être complétée par des transferts sociaux en faveur des couches les plus défavorisées et une politique d'accès d'une plus grande partie de la population en âge de travailler à un emploi productif à plein temps par l'accroissement et l'utilisation efficace des capacités de production. Le commerce extérieur constitue aussi un levier puissant de croissance et de réduction de la pauvreté car "les exportations et les importations facilitent une croissance économique soutenue, le développement des capacités de production, l'augmentation des possibilités d'emploi et la création de moyens de subsistance durable", les recettes d'exportation pouvant servir à importer des biens d'équipements et la technologie nécessaires à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

D'autres piliers (Banque mondiale, 2003) résident dans l'élaboration des objectifs stratégiques et l'identification des priorités sectorielles permettant l'atteinte desdits objectifs et dans l'identification des obstacles majeurs à l'amélioration des effets sociaux des politiques sectorielles. Dans le même sens, on peut retenir l'établissement de liens entre les développements sectoriels et la réduction de la pauvreté, l'ébauche d'un plan d'action pour la mise en œuvre des stratégies globale et sectorielles et la prise en compte des éventuels obstacles à la production d'effets sociaux significatifs des suites des

politiques sectorielles comme par exemple l'opposition de petites élites détenant le pouvoir politique à des mesures de redistribution en faveur des pauvres (PNUD, 1998).

Les principaux objectifs de réduction de la pauvreté sont la diminution de l'incidence de la pauvreté et l'amélioration de l'accès des populations aux besoins essentiels (éducation, santé, eau et assainissement, alimentation et nutrition etc.). Pour les atteindre, il faut orienter les politiques sectorielles vers ces objectifs et mettre l'accent sur le renforcement des capacités d'intervention et d'appropriation du processus de réduction de la pauvreté par les élus communaux, les chefs de villages et leurs conseillers, la société civile, etc.

Au Mali, l'une des options a été la priorisation du développement agricole et de la satisfaction des besoins primaires de santé et d'éducation mais on n'a pas encore réussi une réduction significative de la pauvreté. Pour une transmission entre les développements sectoriels et la réduction de la pauvreté, l'ouverture commerciale qui signifie la conquête de marchés extérieurs et l'accroissement des investissements productifs pouvant conduire à l'amélioration du bien-être des populations grâce à l'augmentation de la rémunération du capital et du travail, constitue une sorte de cercle vertueux. Il faudrait aussi baser les politiques sectorielles sur les structures organisationnelles existantes et non en inventer de nouvelles et faire participer les bénéficiaires, depuis la planification jusqu'au suivi-évaluation.

4. Les facteurs explicatifs de la croissance

Dans cette section, nous procédons successivement à l'analyse du processus de modélisation de la croissance, à la présentation des données sur lesquelles un modèle de croissance de l'économie malienne va être construit, à l'analyse des résultats empiriques et au diagnostic de la croissance. Au préalable, nous faisons une brève revue de littérature sur la question.

4.1. Brève revue de littérature

La croissance étant l'augmentation du PIB et de la production, elle devrait dépendre des quantités de facteurs de production utilisées. Dans le même ordre d'idée, les premiers modèles de croissance économique considéraient que l'augmentation de la croissance ne pouvait venir que d'un accroissement du stock de capital et/ou de la main d'œuvre (le nombre des travailleurs). Les nouvelles théories de la croissance endogène (Paul M. Romer, Robert E. Lucas et Robert J. Barro), faisant suite aux modèles classiques de croissance, se basent sur l'accumulation des connaissances et du capital technologique, l'accumulation du capital humain et l'accumulation en dépenses publiques d'investissement comme sources de croissance.

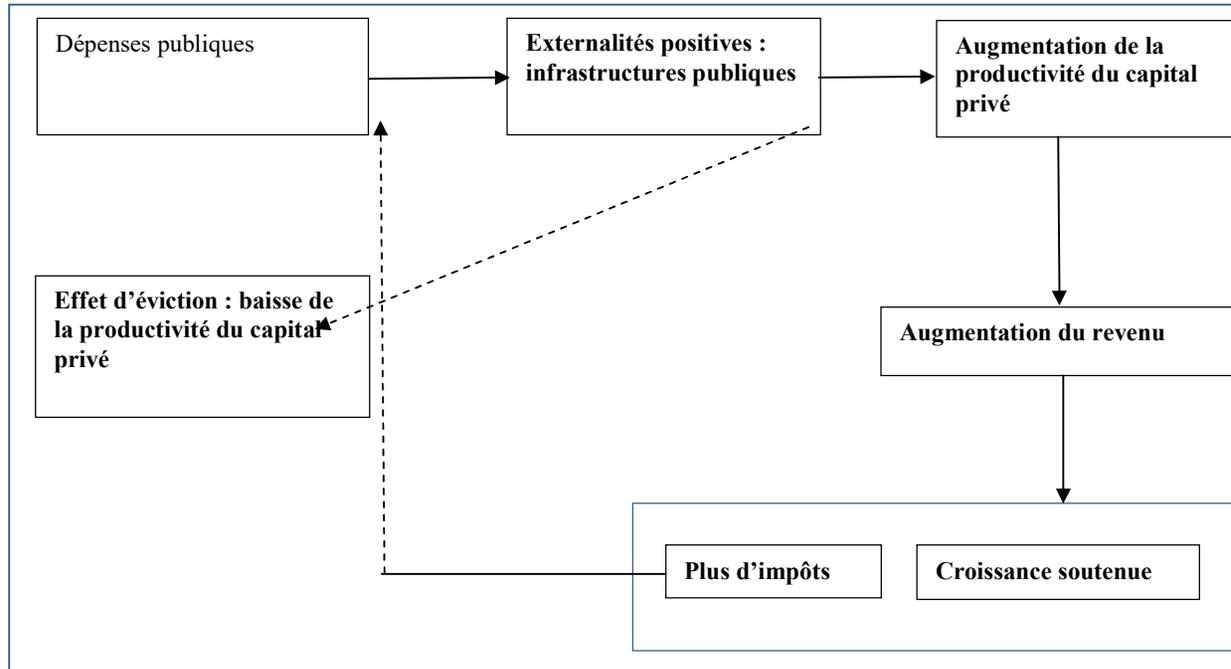
L'accumulation des connaissances est un facteur endogène de croissance qui a une productivité privée qui profite à l'entreprise elle-même, mais également une productivité sociale qui profite à l'ensemble de la société. Cette accumulation se fait aussi bien par la Recherche et développement mais aussi par la pratique de l'activité économique. Le facteur résiduel est dans l'innovation et la R&D (Romer, 1996) de sorte que plus les efforts de R&D sont importants plus forte est la croissance.

Le troisième groupe de modèle de croissance endogène a montré que le moteur de la croissance est l'investissement public en infrastructures (Barro, 1990). En plus d'augmenter le niveau global de l'investissement, les dépenses publiques en infrastructures augmentent aussi la productivité du capital physique privé et constituent pour cette raison un facteur de production externe aux entreprises. A la différence d'une utilisation conjoncturelle des dépenses publiques

pour relancer la demande dans la théorie keynésienne, les dépenses publiques sont ici utilisées pour stimuler l'offre sur le long terme d'où le modèle de Barro avec une fonction Cobb-Douglas à trois facteurs, le capital, le travail et les dépenses publiques. Il ne s'agit plus seulement d'une relance conjoncturelle de l'économie par une augmentation du volume des dépenses publiques mais de produire la croissance sur le long terme à l'aide de certaines composantes des dépenses publiques notamment celles qui sont les plus productives telles que les dépenses publiques d'infrastructures, d'éducation et formation et de recherche et développement pour l'innovation d'où la politique d'assainissement de la gestion des finances publiques pour une croissance durable dans les pays de l'UEMOA.

Le lien entre les dépenses publiques et la croissance (Hamzaoui, 2017) peut être schématisé de la manière suivante (Schéma 1). Les dépenses publiques ont des externalités sur la productivité du capital privé à travers les infrastructures. Cette augmentation de la productivité produit de la croissance à travers l'augmentation des revenus, ce qui permet de prélever plus d'impôts qui serviront à financer des dépenses publiques supplémentaires mais ces impôts, au-delà d'un seuil, peuvent tout aussi produire un effet d'éviction du capital privé en provoquant une baisse de sa productivité.

Schéma 1. Interactions dépenses publiques et croissance économique



Source : Hamzaoui (2017)

On distingue deux canaux de transmission entre les dépenses publiques et la croissance (Tanzi et Zee, 1997, cité par Hamzaoui, 2017), un canal direct qui est l'augmentation du stock de capital par l'investissement public en infrastructure ou l'investissement des entreprises publiques qui s'ajoutent à l'investissement privé et un canal indirect qui est l'augmentation de la productivité marginale des facteurs de production du secteur privé par l'accumulation du capital humain à travers les dépenses d'éducation, de santé ou d'autres services.

Il n'existe pas toujours de liens positifs significatifs entre le niveau des dépenses publiques en % du PIB et la croissance (Devarajan, Swaroop et Zou (1996)). Le lien entre les dépenses publiques de consommation en % du PIB, déduction faites des dépenses de défense et d'éducation, et la croissance peut même être négatif (Barro, 1997).

Les résultats sont mitigés pour les pays en développements avec des effets ambigus de l'investissement public sur la croissance. Bien que l'investissement public soit de nature à augmenter la productivité du capital privé, s'il est concurrent à l'investissement privé, il y a un possible effet de substitution ou d'éviction se traduisant par un impact négatif sur la croissance. Des résultats empiriques montrent des effets de l'investissement sur la croissance significativement différents selon qu'il s'agisse d'un investissement privé ou d'un investissement public. L'investissement privé s'est montré significativement plus productif que l'investissement public sur un échantillon de 95 pays en développement sur la période 1970-1990 (Kahn et Kumar, 1997). Avec des données en coupe sur un échantillon de 119 pays, Easterly et Rebelo (1993) trouvent un effet positif de l'investissement public en transports et communications mais aucun effet (sur la croissance) de l'investissement public dans les entreprises publiques et pire un effet négatif, sur la croissance, de l'investissement public en agriculture. La relation souvent inverse entre l'investissement public et la croissance dans les pays en développement est expliquée par de mauvaises allocations de ressources, au détriment des charges de maintenance d'infrastructures.

Dans les pays de l'UEMOA, les effets empiriquement constatés des dépenses publiques diffèrent selon qu'il s'agisse du court terme ou du long terme. A court terme, les dépenses publiques totales n'ont pas

d'impact significatif sur la croissance dans la plupart des pays (Bénin, Burkina, Mali, Niger, Togo), contrairement à la Côte d'Ivoire et au Sénégal où ces dépenses ont un impact négatif, une bonne partie des dépenses publiques allant dans le paiement des intérêts sur la dette publique, venant ainsi en diminution des dépenses publiques susceptibles d'influencer la croissance. A long terme, l'impact des dépenses publiques totales sur la croissance est très différencié d'un pays à l'autre, négatif au Bénin et au Niger, positif au Sénégal et au Togo, et non significatif au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Mali.

Dans les années 1980, les pays de l'Asie de l'Est ont appliqué des politiques actives d'industrialisation basées sur une agriculture hautement productive (Peter et Somsak, 1992). Des pays tels que le Japon, la Corée du Sud et Taïwan (Peter et Somsak, 1992) ont mis en œuvre des réformes agraires et des investissements dans l'infrastructure rurale et dans les aspects organisationnels et institutionnels du développement rural pour financer l'industrialisation. Les BRICS (Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud) ont connu un développement rapide avec des taux de croissance dépassant ceux des pays développés sur la période 2000-2010, 3,7% au Brésil, 8% en Inde, 10,8% en Chine, 3,9% en Afrique du Sud contre 1,6% pour les pays développés (CNUCED, 2012). Ces croissances se sont traduites en une amélioration rapide du niveau de vie des populations dans les BRICS. En Chine par exemple, 4 personnes sur 5 vivaient en-dessous du seuil de pauvreté en 1990 contre 1 personne sur 5 en 2010 (Banque mondiale).

La situation des BRICS, décrite précédemment, a un véritable contraste avec celle des pays de l'Afrique et particulièrement de l'UEMOA. Malgré des politiques d'amélioration du cadre macroéconomique dans ces pays, le taux de croissance est volatile et insuffisant eu égard aux OMD (6%) et plus récemment aux ODD. La pauvreté, le chômage et l'insécurité alimentaire sont encore à des niveaux élevés alors que l'IDH demeure faible, les pays de l'UEMOA se situant dans les 50 derniers du classement PNUD de 2013. Ces économies sont basées sur l'agriculture qui reste vulnérable aux aléas climatiques et aux chocs exogènes avec des exportations peu diversifiées et essentiellement composées de produits agricoles et miniers. La solution préconisée par la CEMAC et l'UEMOA auprès

de leurs Etats membres, afin d'améliorer leur situation, a été de s'engager dans la voie d'une croissance forte d'ici 2025.

Dans ce contexte, une analyse comparative pour expliquer l'écart entre les deux groupes de pays pourrait aider les pays UEMOA, en allant au-delà des différences de cultures et de dotations initiales en ressources et en identifiant les facteurs explicatifs de la croissance dans les BRICS et dans les pays UEMOA (Dedewanou, 2015). Bien que la littérature montre que l'ouverture commerciale et les IDE (Investissements directs étrangers) sont des déterminants de la croissance à travers l'accès à de vastes marchés, la création de capital humain et le transfert de technologie assurés par les IDE, il n'en est pas encore ainsi pour les pays de l'UEMOA. Si le capital physique et le capital humain ont un effet positif aussi bien dans les pays émergents que dans ceux de l'UEMOA, l'ouverture commerciale et les IDE ne contribuent pas encore à la croissance des pays de l'UEMOA, contrairement aux pays à forte croissance.

4.2. Modélisation de la croissance

La modélisation de la croissance va des modèles standards de croissance reliant le PIB ou le taux de sa croissance aux facteurs de production classiques, le capital et le travail, à des modèles inspirés des théories de la croissance endogène. Ces derniers introduisent, en plus de l'investissement et de la quantité de main d'œuvre, d'autres facteurs explicatifs du niveau de production ou de la croissance comme le capital humain c'est-à-dire la qualité de la main-d'œuvre, l'innovation technologique ou encore les dépenses publiques prises en compte dans leur dimension quantitative et/ou qualitative.

Si le consensus est globalement fait sur l'effet positif des dépenses publiques d'éducation, de santé et d'infrastructures de base sur la croissance, l'inobservation de certaines précautions dans la modélisation peut mettre en cause la robustesse des résultats empiriques. Des aspects comme, par exemple, la non-linéarité de la relation entre les dépenses publiques et la croissance dans le modèle de Barro (1999) qui fait que la croissance augmente avec les impôts et les dépenses publiques jusqu'à un certain niveau à partir duquel la croissance baisse quand les effets de distorsion des impôts et des

dépenses publiques dépassent les effets bénéfiques, devrait être tenue en compte. En effet, le lien entre la croissance et les dépenses publiques est positif au-dessous du niveau optimal de dépenses publiques, négatif au-dessus de ce niveau et inexistant à ce niveau optimal de dépenses.

Les modèles à équation simple comme à équations simultanées sont utilisés. Le premier type de modèle exprime généralement la croissance comme simplement une fonction plus ou moins linéaire, en niveau ou en logarithme, d'un certain nombre de facteurs suggérés par la littérature théorique et empirique. Le deuxième groupe essaie de tenir compte de la simultanéité du processus de croissance avec d'autres processus tels que le prélèvement de recettes fiscales en choisissant un modèle à équations simultanées dans lequel une équation représente chaque processus. Dans l'un ou l'autre groupe, un décalage temporaire peut être introduit pour intégrer le délai d'apparition des effets des variables explicatives sur les variables expliquées. Les modèles utilisés dans l'analyse de la croissance se distinguent aussi par la nature des données utilisées, natures qui vont déterminer en parties les procédures et les techniques d'estimation. Les données en coupe, les séries chronologiques et les données de panel sont toutes utilisées dans la littérature empirique.

Pour faire une analyse comparative des déterminants de la croissance des pays de l'UEMOA et des pays à forte croissance, Dedewanou (2015) utilise un panel dynamique et l'estimation par la méthode DOLS (Dynamic Ordinary Least Squares), ce qui permet de capter la relation de long terme. Cependant l'étude n'a pas tenu compte du développement financier et des facteurs institutionnels, n'a pas dissocié l'investissement privé de l'investissement public et n'a pas pris en compte l'aspect qualitatif du capital humain, par exemple un indicateur composite de capital humain prenant en compte à la fois l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif de l'éducation serait intéressant.

Sur la base de la littérature sur l'estimation de modèle de croissance, depuis les travaux de Barro (1990) jusqu'à d'autres plus récents et spécifiques à l'Afrique subsaharienne, l'UEMOA ou d'autres sous-régions africaines, nous choisissons une formulation qui tienne compte de trois catégories de facteurs explicatifs de la croissance. Une

première catégorie de variables concerne les facteurs de production classiques (capital, travail, capital humain), une deuxième catégorie est relative aux politiques économiques (les dépenses publiques, le taux d'inflation) et la troisième catégorie de variables capte l'effet de l'environnement extérieur sur la croissance (l'indice des termes de l'échange). L'écriture générique du modèle est :

$$Y = f(X_1, X_2, X_3)$$

où

Y désigne le PIB réel,
X₁ un ensemble de variable représentant le capital,
le travail et le capital humain,
X₂ un ensemble de variables qui rendent compte des
politiques économiques et
X₃ un ensemble de variable rendant compte de
l'environnement extérieur.

Le choix de la forme fonctionnelle Cobb-Douglas nous permet d'écrire :

$$Y = AX_1^\alpha X_2^\beta X_3^\gamma$$

En appliquant le logarithme, cette équation peut s'écrire :

$$\log Y = \log A + \alpha \log X_1 + \beta \log X_2 + \gamma \log X_3$$

C'est cette dernière équation qui est estimée en remplaçant les facteurs X par des variables pertinentes de chaque catégorie tirée des données réelles du pays. Le modèle Translog ainsi obtenu a l'avantage que les coefficients à estimer représentent les élasticités du PIB par rapport aux variables explicatives.

4.3. Données utilisées et choix des facteurs

Dans la modélisation de la croissance, la variable expliquée est généralement le PIB réel ou le taux de croissance de ce PIB (variable dépendante). Les variables explicatives peuvent être classées en

plusieurs catégories. Le PIB décalé dans le temps ou le PIB de début de période est souvent introduit pour capter le phénomène de convergence des économies. Les autres variables explicatives peuvent être regroupées en variables relatives aux dépenses publiques, distinguées en volume ou en ratio, en investissement ou en consommation. Parmi ces variables, il y a, entre autres, les dépenses totales en volume ou en ratio par rapport au PIB, les dépenses d'investissement en volume ou en ratio par rapport aux dépenses publiques totales, les dépenses publiques de consommation en volume ou en ratio par rapport aux dépenses publiques totales. La fiscalité et les impôts sont généralement introduits à travers le taux de prélèvement public (recettes/PIB).

Une catégorie importante de variables explicatives telles que la Formation brute de capital fixe comme proxy du capital physique, les IDE, le ratio des investissements du secteur privé par rapport au PIB, se rapporte à l'investissement. Les variables relatives aux institutions sont par exemple les indicateurs de la gouvernance élaborés par la Banque mondiale, "Rule of the Law", le degré d'ouverture de l'économie mesuré par le ratio des exportations et des importations au PIB. La stabilité macroéconomique (variation annuelle de l'indice des prix à la consommation) est prise en compte par le taux d'inflation. Les variables démographiques comme le taux de croissance de la population, la population active de 15 ans et plus sont des mesures du capital humain et du facteur travail. Des variables muettes (ou dummy) sont souvent utilisées pour tenir compte des spécificités ou des événements majeurs propres à une année ou à une période. Ce type de variables a été utilisé pour tenir compte du boom des matières premières (au Niger en 1973-1975, en Côte d'Ivoire en 1975), de la sécheresse au Sénégal en 1973-1974, des crises politiques (au Bénin en 1989, au Togo en 1993), du changement de parité du franc CFA en 1994 ou encore des Programmes d'ajustement structurel entre 1979 et 1981 dans les pays africains.

Les données utilisées proviennent généralement des bases de données statistiques sous-régionales ou internationales comme celles de la BCEAO (BASTAT) sur la période, les tableaux statistiques de la Banque mondiale (World Tables). Dans la présente étude, les données utilisées sont tirées des Comptes économiques du Mali produits par l'Institut national de la statistique (INSTAT), sur la période 1980-

2016. Ces comptes contiennent, entre autres, les séries sur les PIB nominal et réel avec les valeurs ajoutées par secteur. On y trouve aussi le taux de croissance réel, décliné par secteur et par branche, la consommation finale, la formation brute de capital fixe et les recettes fiscales. Les données sur la population et la croissance démographique proviennent des différents recensements et des projections intercensitaires de la Direction nationale de la population.

La formulation empirique retenue pour analyser les facteurs explicatifs de la croissance au Mali est la suivante :

$$D(LPIB) = f \left(\begin{array}{l} D(LINVPRIV), D(LCONSMEN), D(LCONSPUB), \\ D(LADEPEND - ratio), D(LTBS - secondaire(-1)) \end{array} \right)$$

PIB est le niveau du PIB réel du pays

INVPRIV désigne l'investissement privé qui, à travers l'augmentation directe de la production et de la rémunération du capital et du travail, est un facteur de croissance sur lequel s'accordent les différents courants de pensée économique (néoclassique ou keynésienne).

CONSMEN, la consommation finale des ménages peut constituer un facteur de relance économique dans une optique keynésienne. Son augmentation peut entraîner celle de la demande globale adressée aux firmes.

CONSPUB, la consommation publique, est susceptible de produire un effet positif sur la croissance, à l'instar de la consommation finale des ménages, à travers l'augmentation de la demande globale.

TBS_secondaire (Taux brut de scolarisation secondaire) mesure le renforcement du capital humain, l'augmentation de la part scolarisée de la population devant agir positivement sur la croissance et la diminution de cette part devant avoir un effet réducteur de la croissance.

ADEPEND_ratio (ratio de dépendance lié à l'âge), rend compte de l'importance de la main-d'œuvre potentielle dans la population et

devrait contribuer à augmenter la croissance, toutes choses égales par ailleurs mais avec des rendements marginaux décroissants.

Les logarithmes de ces variables n'étant pas stationnaires, leurs différences premières ont été soumises au test ADF et se sont révélées stationnaires. Nous avons choisi d'estimer un modèle MCO (Moindres carrés ordinaires) avec les variables différenciées au lieu d'appliquer les techniques de la cointégration qui s'appliquent généralement à de très grands nombres d'observations. En effet, la période d'étude choisie n'est pas suffisamment longue et le nombre d'observations a été réduit par les différenciations.

4.4. Analyse des résultats empiriques

Les résultats de la régression du PIB différencié sur les facteurs explicatifs retenus sont ici présentés et analysés. L'ensemble des variables expliquent 65% de la variabilité du PIB différencié avec un seuil de significativité presque nul.

L'investissement privé semble déterminer significativement et positivement la croissance au Mali. De même, la consommation finale des ménages est un facteur de relance de l'économie à cause probablement de l'augmentation mécanique de la demande globale qu'elle pourrait provoquer. Les dépenses publiques de consommation semblent jouer le même rôle mais leur effet n'est significatif qu'à 7%.

L'effet du taux de dépendance de la population lié à l'âge, la part des 15 ans et plus dans la population totale a un effet paradoxalement négatif bien que négatif sur la croissance économique. On pourrait ici mettre en avant le taux d'occupation de cette catégorie de population qui pourrait diminuer en dépit de l'augmentation de la part des 15 ans et plus dans la population totale. Le taux brut de scolarisation au secondaire, retardé d'une année a aussi un effet négatif paradoxal mais significatif.

Tableau 5. Les déterminants de la croissance au Mali

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.017173	0.007077	2.426447	0.0217
D(LINVPRIV)	0.094022	0.026268	3.579352	0.0012
D(LCONSMEN)	0.536795	0.101933	5.266142	0.0000
D(LCONSPUB)	0.075866	0.039942	1.899384	0.0675
D(LADEPEND_RATIO)	-1.555423	0.836314	-1.859855	0.0731
D(LTBS_SECOND(-1))	-0.074777	0.041466	-1.803354	0.0817
R-squared	0.698460	Mean dependent var		0.034502
Adjusted R-squared	0.646471	S.D. dependent var		0.048107
S.E. of regression	0.028603	Akaike info criterion		-4.115782
Sum squared resid	0.023726	Schwarz criterion		-3.849151
Log likelihood	78.02618	Hannan-Quinn criter.		-4.023741
F-statistic	13.43461	Durbin-Watson stat		2.330293
Prob(F-statistic)	0.000001			

Ces résultats vont dans le même sens que ceux de beaucoup d'autres études antérieures en ce qui concerne l'effet positif de l'investissement privé et de la consommation finale. En ce qui concerne les dépenses publiques de consommation, les résultats sont conformes à ceux de Devarajan, Swaroop et Zou (1996) qui ont trouvé un effet positif des dépenses de consommation publique sur la croissance.

4.5. Du diagnostic de la croissance aux conditions d'une croissance forte

Les facteurs économiques ainsi que les secteurs qui contribuent le plus sont généralement connus dans un pays. Il est généralement admis que l'investissement privé, en présence d'un minimum d'investissement public en infrastructures, est capable d'accélérer la croissance. L'ouverture commerciale est aussi réputée favoriser la croissance sous certaines conditions. Le diagnostic de la croissance consiste à identifier les obstacles à la pleine réalisation du potentiel de croissance

d'un pays, étant donnés ses atouts par secteurs, ses avantages comparatifs, etc.

Ce diagnostic passe par un certain nombre de questionnements tels que le coût élevé du financement, les risques et les distorsions d'ordre macroéconomique (fiscalité, coût de la réglementation sur le marché de travail, corruption, droits de propriété et barrières à l'entrée), les défaillances du marché en matière d'innovation (transformation et innovation, réglementation en matière d'innovation) pouvant constituer des contraintes majeures à la croissance dans le pays. Le manque de capital humain, d'infrastructures adaptées ou encore l'insuffisance du capital naturel sont aussi interrogés dans ce diagnostic.

L'effet négatif à court terme des dépenses de consommation met à nu certaines caractéristiques des économies des pays UEMOA. En effet, le caractère ouvert, la forte propension à importer et le profil d'importatrices nettes de biens de consommation des économies de ces pays peuvent empêcher l'effet multiplicateur keynésien de jouer et expliquer en partie l'impact globalement négatif à court terme des dépenses publiques de consommation sur la croissance.

Quant aux dépenses d'investissement public, la question de leur efficacité se pose plus que jamais au regard de leur effet mitigé bien que positif à court terme sur la croissance. Soit les dépenses publiques d'investissement ont été allouées à des projets peu productifs soit elles ont été détournées de leur destination initiale. Il se poserait alors la question de la bonne gouvernance (degré de corruption et qualité de la bureaucratie) qui s'est révélée impacter positivement l'efficacité des dépenses publiques d'investissement (Rajkumar et Swaroop, 2002).

Davantage d'attention devrait être accordée à l'éducation en raison de l'impact positif du taux brut de scolarisation secondaire sur la croissance de la plupart des pays de l'UEMOA. Une allocation optimale des dépenses publiques, au sens de la croissance, devrait arbitrer en faveur des dépenses d'investissement qui génèrent de la croissance et au détriment des dépenses de consommation qui ont un impact négatif ou nul sur la croissance dans la plupart des cas. Cependant, dans la détermination du niveau des dépenses d'investissement, il faudrait trouver le juste milieu entre les

externalités sur la productivité du secteur privé et les possibles effets d'éviction de ce secteur par l'investissement public. Une évaluation des modes de financement des dépenses publiques, impôts et endettement, du point de vue de leur influence sur la croissance (58,6) pourrait mieux éclairer les autorités des pays de l'UEMOA dans leurs politiques de croissance par les investissements publics.

De façon générale, les économies de l'Afrique de l'Ouest sont confrontées à un certain nombre de défis tels que la forte croissance démographique, la part importante des moins de 15 ans équivalant à une faible part de la population active potentielle et le fort taux d'urbanisation (CNUCED). D'autres types de facteurs contraignent la réalisation d'une croissance soutenue dans ces pays. Parmi ces facteurs, il y a la contrainte politique que constituent les conflits et les guerres civiles, la contrainte climatique qui réside dans la récurrence de sécheresses et d'inondations et la contrainte globale relative à l'évolution des termes de l'échange, de la finance et de l'investissement au niveau mondial.

Dans le cas du Mali, les secteurs tertiaire et primaire s'avèrent être les plus grands contributeurs à la croissance. Au regard du potentiel agricole du pays (superficie cultivables, cours d'eau) et la longue tradition de commerce dans le pays, on pourrait faire l'hypothèse qu'au Mali, les deux secteurs seraient à même de contribuer plus à la croissance si les obstacles à leur promotion étaient levés.

Si le potentiel agricole est un atout réel du Mali s'il est convenablement exploité, il n'en demeure pas moins que le pays fait face à des défis de diversification de son économie, au regard justement du poids du primaire qui peut constituer une hypothèque sur les perspectives économiques du pays (CNUCED) et du poids du seul or à usage non monétaire, plus de la moitié (58,6), dans les produits d'exportations. Le premier défi est d'autant plus grand que l'agriculture est encore dépendante de la pluviométrie et des autres conditions climatiques. L'économie malienne est aussi dépendante des cours des matières premières et des recettes d'exportation et fiscales.

Les indicateurs "Doing Business" de la Banque mondiale permettent d'avoir une idée sur la situation du Mali dans un certain nombre de domaines qui sont réputés cruciaux pour mener des affaires et donc

pour créer de la croissance. La situation du Mali est ici comparée non seulement à la meilleure pratique dans chaque domaine mais aussi à la situation de certains pays avec lesquels il partage certaines caractéristiques, pour juger si ces domaines peuvent constituer des obstacles à la croissance au Mali.

Tableau 6. Ecart à la meilleure pratique "Doing Business" des pays de la CEDEAO

	Performance d'ensemble			Création d'entreprise			Raccordement à l'électricité			Obtention de prêts			Paiement des taxes et impôts		
	2010	2013	2016	2010	2013	2016	2010	2013	2016	2010	2013	2016	2010	2013	2016
Bénin	38	44	48	40	49	81	33	35	34	19	38	30	38	41	45
Burkina Faso	40	45	51	61	66	87	41	41	29	19	38	30	56	57	56
Côte d'Ivoire	41	45	52	47	51	91	49	51	57	19	38	30	44	46	43
Ghana	62	68	58	85	85	84	61	74	59	44	81	65	71	71	63
Guinée	38	42	46	32	52	80	48	54	44	19	38	30	21	18	24
Guinée-Bissau	34	42	41	4	61	60	36	37	28	19	38	30	58	58	56
Mali	44	50	51	59	62	66	62	62	49	19	38	30	45	53	58
Niger	37	43	47	44	45	78	40	53	41	19	38	30	58	59	50
Nigeria	43	44	44	74	75	77	32	34	29	56	56	60	40	36	28
Sénégal	41	44	50	71	74	86	31	33	44	19	38	30	28	28	36
Togo	38	43	47	88	91	91	57	61	52	19	38	30	50	52	46
Minimum	34	42	41	4	45	60	31	33	28	19	38	30	21	18	24
Maximum	62	68	58	88	91	91	62	74	59	56	81	65	71	71	63
Médiane	40	44	48	59	62	81	41	51	44	19	38	30	45	52	46

Source : Banque mondiale

Les domaines retenus sont la création d'entreprise, le raccordement au réseau électrique, l'obtention de prêts et le paiement des taxes et impôts. En ce qui concerne la performance d'ensemble, l'écart médian à la meilleure pratique est de 62% en 2010, 68% en 2013 et 58% en 2016. Le Mali est toujours au-dessus de cette médiane, indiquant que le pays est plus loin de la meilleure pratique de performance d'ensemble qu'un Etat médian hypothétique. Autrement dit, si on classe les pays ici présentés dans un ordre de performance décroissante, le Mali se trouve dans la deuxième moitié de la liste et sa situation se détériore quelque peu entre 2010 et 2016, passant de 44% du chemin à parcourir jusqu'à la meilleure pratique en 2010, à 50% en 2013 et 51% en 2016. Cela peut indiquer des obstacles d'ensemble à la croissance plus importants que dans la moitié des pays au minimum.

En examinant la situation dans chaque domaine pris à part, on retient que le Mali était sur la médiane de la création d'entreprise en 2010 et 2013 mais est passé en deçà en 2016 indiquant un plus net progrès dans ce domaine. Le pays est resté sur la médiane toute la période en matière d'obtention de prêts. Quant au paiement des taxes et impôts, le pays se situait sur la médiane en 2010 mais il est passé parmi les 50% les plus mauvais dans ce domaine en 2013 et 2016. Le raccordement à l'électricité semble être un véritable obstacle à la pratique des affaires au Mali. Sur toute la période, le pays s'est situé parmi les 50% les plus mauvais Etats en la matière, très loin de la médiane surtout en 2010 et 2013. En 2016, l'écart avec la meilleure pratique dans le domaine du raccordement au réseau électrique s'est quelque peu réduit mais c'était encore près de la moitié du chemin (49%) qui restait à parcourir pour y arriver. La même année, seuls la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo faisaient moins bien que le Mali en étant plus distants de la meilleure pratique.

Conclusions et recommandations

La répartition du PIB par secteur d'activités économiques montre la prédominance des secteurs primaire et tertiaire avec un léger avantage au tertiaire, qui a représenté sur la période 1980-2016, 39% du PIB en moyenne annuelle. De même, la contribution de ce secteur tertiaire a été de 2,8 points de pourcentage contre 2,4 points au primaire et 0,1 au secondaire.

Il en résulte une économie tertiarisée sans grande production nationale, d'où le défi de la transformation structurelle de l'économie, ce d'autant plus que des trois secteurs, la plus faible part revient à la valeur ajoutée du secteur secondaire qui n'a représenté en moyenne que 21% du PIB sur la période 1980-2016. Dans le secteur primaire, la transformation touchera tous les sous-secteurs y compris l'élevage et la pêche, la chasse et l'exploitation forestière, notamment la valorisation des sous-produits comme les peaux et cuirs, le lait, la viande, les produits de cueillette, etc. L'investissement dans les infrastructures comme l'énergie et l'eau pour participer de ce processus permettra en même temps d'asseoir les conditions d'investissement productif dans la transformation de nombreux produits et sous-produits.

Au regard de la structure du PIB et des contributions à la croissance, il est difficile de distinguer un seul secteur comme moteur de croissance. Le pays serait plutôt une économie à 2 moteurs de croissance, le tertiaire et le primaire, le premier étant légèrement plus puissant que le second. Il faudrait formuler et mettre en œuvre de nouvelles politiques pouvant consolider la contribution des 2 moteurs et accroître substantiellement celle du secondaire qui est à même de produire une véritable transformation économique. Il faudrait aussi poursuivre et renforcer les politiques existantes qui vont dans le même sens. Pour ce faire, les recommandations suivantes peuvent être formulées.

- promouvoir une agriculture intensive, moins dépendante des aléas climatiques et respectueuse de la nature par la poursuite des aménagements hydroagricoles, de la subvention des équipements et intrants agricoles,
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie sécurité foncière des terres à usage agricole y compris des Exploitations Agricoles Familiales,

- promouvoir un élevage intensif et moderne par l'amélioration des races, la sécurisation des espaces pastoraux, la spécialisation de la production, une surveillance épizootique appropriée, l'aménagement des pâturages et des points d'eau,
- développer une économie de filière par la promotion des industries de transformation des produits agropastoraux,
- faciliter l'accès des producteurs aux crédits agricoles à travers le fonds national de développement agricole,
- développer les semences vivrières et fourragères adaptées aux réalités écologiques et climatiques des différentes zones de production,
- innover et diffuser les techniques et technologies d'irrigation, de transformation et de conservation,
- corriger les dysfonctionnements des circuits d'approvisionnement en intrants agricoles et de commercialisation de la production nationale,
- réduire le poids du secteur informel notamment par la poursuite et le renforcement de la politique d'appui et de formalisation du commerce au détail.

Des études de rentabilité économique, d'avantages comparatifs et compétitifs devraient être menées dans tous les secteurs et sous-secteurs pour aider à mieux orienter les efforts, tant publiques que privés, de transformation des produits et matières premières exportées bon marché.

Quand on ramène la croissance non pas à celle du PIB mais bien celle du PIB per capita, on s'aperçoit que l'évolution sur la longue période est de même type seulement avec des taux de croissance du PIB per capita toujours au-dessous de ceux du PIB tout court. Cela s'explique par une croissance démographique (3.6% de taux annuel moyen depuis 2009) un peu plus forte que la croissance du PIB, ce qui conduit naturellement à une moindre croissance du PIB per capita. Et si l'écart entre ces deux taux de croissance a été faible durant les sous-périodes 1981-1991 et 2000-2005, il est aujourd'hui beaucoup plus accentué, ce qui pose le défi du dividende démographique dont le Mali n'arrive pas encore à tirer avantage.

Dans ces conditions de faible croissance du revenu par tête, la politique de croissance devrait tendre à relever le niveau de vie des

ménages, leurs revenus comme leurs dépenses. En d'autres termes, une politique de croissance pro-pauvre qui alloue donc les fruits de la croissance au relèvement du niveau de vie des ménages, une croissance créatrice d'emplois et tirant avantage du capital humain que le système éducatif commence à bien offrir au marché du travail. Au-delà, elle devra également mettre en place des filets sociaux de sécurité pour protéger les pauvres et les couches les plus vulnérables contre des chocs exogènes.

De même, il apparaît un effet positif de la composante consommation finale des ménages de la demande globale. On pourrait alors recommander des politiques et stratégies de soutien à la consommation de la classe moyenne notamment par la promotion du crédit à la consommation et l'extension de la protection sociale au plus grand nombre. Les actions concrètes à mener seraient :

- diminuer les coûts et faciliter les conditions du crédit à la consommation pour la classe moyenne,
- poursuivre les politiques de lutte contre la pauvreté,
- rendre universelle la protection sociale dans le pays,
- maintenir et renforcer les filets sociaux de sécurité
- développer et appliquer une stratégie de mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (ODD) priorités du Mali notamment les ODD 1 (Pas de pauvreté : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) 2 (Faim "zéro" : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable),
- désenclaver les zones de production et de consommation du pays en poursuivant et en renforçant les projets d'infrastructures routières et fluviales en impliquant le secteur privé afin de renforcer la sécurité alimentaire,
- renforcer le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires (informations, ciblage, accroissement des capacités techniques et physiques).

Les résultats empiriques de la modélisation montrent un effet positif du capital physique sur la croissance. On peut alors recommander, pour une croissance soutenue, le renforcement et la libéralisation du cadre réglementaire de l'investissement, la mise en place d'infrastructures adéquates afin de réduire les coûts de l'investissement et attirer les investisseurs nationaux comme étrangers. En la matière, un accent doit être mis sur la levée des

goulots d'étranglement à un meilleur climat des affaires notamment l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre d'électricité qui semble constituer un obstacle à la bonne marche des affaires au Mali. Plus concrètement, il s'agit de :

- maintenir la stabilité macroéconomique et budgétaire,
- accroître le financement étatique du Budget spécial d'investissement,
- prendre des mesures de transparence et de lutte contre la corruption dans l'octroi des marchés publics en vue de garantir la qualité des infrastructures publiques,
- augmenter durablement l'offre d'électricité par l'investissement public dans les infrastructures de production et de distribution de l'électricité,
- renforcer la gestion et l'entretien des infrastructures existantes, avec une attention particulière au transport et à la facilitation du transit, à l'énergie et l'eau (et notamment à l'irrigation),
- améliorer la gouvernance dans l'administration fiscale par une plus grande transparence dans l'estimation des impôts et taxes et une simplification de leur procédures de paiement,
- instaurer des mesures incitatives pour le transfert de technologies et de connaissances par les investisseurs directs étrangers,
- faciliter l'accès au crédit par la réduction de son coût et de ses autres conditionnalités,
- poursuivre la politique de promotion des énergies renouvelables,
- développer une ingénierie de projets porteurs de croissance qui permette d'améliorer la qualité des politiques, des programmes et des projets mis en place,
- Adopter une démarche de partenariat public-privé (PPP) pour surmonter les difficultés de financement, d'information, de gestion et de technologie,
- poursuivre la politique de formation et d'appui à la création d'entreprises en faveur des jeunes,
- restructurer et mettre à niveau, en partenariat avec le Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles de UEMOA, les unités industrielles pour en faire des industries inclusives et durables.

Références bibliographiques

BAD (2013), La recherche d'une croissance inclusive en Afrique du Nord : une approche comparative, Note économique

Gérard Chambas, Jean-Louis Combes, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, Bertrand Laporte (2000), Mali : les facteurs de croissance a long terme, OCDE, programme de recherche sur l'Afrique émergente, février

Massa COULIBALY et Amadou DIARRA (2006), Revue de la littérature sur la pauvreté : Rapport de synthèse, Les Great Cahiers n°19, Bamako, Octobre-Décembre

CNUCD, Les économies de l'Afrique de l'Ouest : un portrait statistique

FOUOPI DJIOGAP Constant, NSI ELLA Philémon, MBOMON NDOUMBA Jean, EPO Boniface NGAH, Dépenses publiques et croissance économique dans les pays de la CEMAC, Projet de communication, Premier colloque de l'association d'économie théorique et appliquée, Université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun

Moustapha Hamzaoui (2017), Impact de la fiscalité sur la croissance économique du Maroc, European Scientific Journal Vol.13, No.4, February

DEDEWANOU Finagnon Antoine (2015), Analyse comparative des déterminants de la croissance des pays de l'UEMOA et des pays à forte croissance, Revue d'Analyse des politiques économiques et financières Volume 1 - Numéro 1 pp 41 – 68, Août

Afrique contemporaine (2007), Dépenses publiques et croissance des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), [De Boeck Supérieur](#)

Ouail OULMAKKI, Ayache KHELLAF, Politiques publiques de développement versus croissance pro-pauvres au Maroc : une exploration empirique en équilibre général calculable

Annexe.

Tests de stationnarité des variables du modèle estimé

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.675729	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.632900	
5% level	-2.948404	
10% level	-2.612874	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LPIB,2)

Method: Least Squares

Date: 11/01/17 Time: 11:42

Sample (adjusted): 1982 2016

Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB(-1))	-1.150454	0.172334	-6.675729	0.0000
C	0.039525	0.009984	3.958829	0.0004
R-squared	0.574552	Mean dependent var		0.001122
Adjusted R-squared	0.561660	S.D. dependent var		0.072916
S.E. of regression	0.048276	Akaike info criterion		-3.168334
Sum squared resid	0.076908	Schwarz criterion		-3.079457
Log likelihood	57.44585	Hannan-Quinn criter.		-3.137654
F-statistic	44.56536	Durbin-Watson stat		1.797032
Prob(F-statistic)	0.000000			

Null Hypothesis: D(LINVPRIV) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.040801	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.646342	
5% level	-2.954021	
10% level	-2.615817	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dépendent Variable : D(LINVPRIV,2)
 Method : Least Squares
 Date : 11/01/17 Time : 11:24
 Sample (adjusted) : 1984 2016
 Included observations : 33 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LINVPRIV(-1))	-1.353812	0.224111	-6.040801	0.0000
D(LINVPRIV(-1),2)	0.374204	0.186976	2.001352	0.0548
D(LINVPRIV(-2),2)	0.531426	0.138134	3.847165	0.0006
C	0.109424	0.032425	3.374702	0.0021
R-squared	0.702853	Mean dependent var		0.005744
Adjusted R-squared	0.672113	S.D. dependent var		0.282463
S.E. of regression	0.161742	Akaike info criterion		-0.692416
Sum squared resid	0.758654	Schwarz criterion		-0.511021
Log likelihood	15.42486	Hannan-Quinn criter.		-0.631382
F-statistic	22.86489	Durbin-Watson stat		1.851563
Prob(F-statistic)	0.000000			

Null Hypothesis: D(LCONSMEN) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.715358	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.632900	
5% level	-2.948404	
10% level	-2.612874	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LCONSMEN,2)
 Method: Least Squares
 Date: 11/01/17 Time: 11:28
 Sample (adjusted): 1982 2016
 Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LCONSMEN(-1))	-1.287768	0.166910	-7.715358	0.0000
C	0.039337	0.010137	3.880391	0.0005

R-squared	0.643346	Mean dependent var	0.000205
Adjusted R-squared	0.632539	S.D. dependent var	0.085662
S.E. of regression	0.051927	Akaike info criterion	-3.022496
Sum squared resid	0.088983	Schwarz criterion	-2.933619
Log likelihood	54.89369	Hannan-Quinn criter.	-2.991816
F-statistic	59.52675	Durbin-Watson stat	1.862307
Prob(F-statistic)	0.000000		

Null Hypothesis: D(LCONSPUB) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.835422	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.632900	
5% level	-2.948404	
10% level	-2.612874	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LCONSPUB,2)

Method: Least Squares

Date: 11/01/17 Time: 11:29

Sample (adjusted): 1982 2016

Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LCONSPUB(-1))	-1.016245	0.174151	-5.835422	0.0000
C	0.035381	0.022452	1.575844	0.1246

R-squared	0.507846	Mean dependent var	0.002158
Adjusted R-squared	0.492932	S.D. dependent var	0.180435
S.E. of regression	0.128485	Akaike info criterion	-1.210559
Sum squared resid	0.544780	Schwarz criterion	-1.121681
Log likelihood	23.18477	Hannan-Quinn criter.	-1.179878
F-statistic	34.05215	Durbin-Watson stat	1.993182
Prob(F-statistic)	0.000002		

Null Hypothesis: D(LADEPEND_RATIO) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
--	-------------	--------

Augmented Dickey-Fuller test statistic		-2.581840	0.1062
Test critical values:	1% level	-3.632900	
	5% level	-2.948404	
	10% level	-2.612874	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LADEPEND_RATIO,2)
 Method: Least Squares
 Date: 11/01/17 Time: 11:30
 Sample (adjusted): 1982 2016
 Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LADEPEND_RATIO(-1))	-0.268386	0.103952	-2.581840	0.0145
C	0.000309	0.000832	0.371556	0.7126
R-squared	0.168051	Mean dependent var		-0.000658
Adjusted R-squared	0.142841	S.D. dependent var		0.004745
S.E. of regression	0.004393	Akaike info criterion		-7.962075
Sum squared resid	0.000637	Schwarz criterion		-7.873198
Log likelihood	141.3363	Hannan-Quinn criter.		-7.931395
F-statistic	6.665899	Durbin-Watson stat		2.095389
Prob(F-statistic)	0.014456			

Null Hypothesis: D(LTBS_SECOND) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.715774	0.0006
Test critical values:		
1% level	-3.639407	
5% level	-2.951125	
10% level	-2.614300	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LTBS_SECOND,2)
 Method: Least Squares
 Date: 11/01/17 Time: 11:31
 Sample (adjusted): 1983 2016
 Included observations: 34 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LTBS_SECOND(-1))	-1.213013	0.257225	-4.715774	0.0000
D(LTBS_SECOND(-1),2)	0.134924	0.166756	0.809112	0.4246
C	0.057727	0.025324	2.279483	0.0297
R-squared	0.543806	Mean dependent var		-0.004384
Adjusted R-squared	0.514374	S.D. dependent var		0.183366
S.E. of regression	0.127782	Akaike info criterion		-1.192887
Sum squared resid	0.506174	Schwarz criterion		-1.058208
Log likelihood	23.27908	Hannan-Quinn criter.		-1.146958
F-statistic	18.47679	Durbin-Watson stat		1.843841
Prob(F-statistic)	0.000005			

Termes de référence de l'étude

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**



TERMES DE REFERENCE

LES SOURCES DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE
AU MALI

Octobre 2016

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Mali, à l'instar des pays en voie de développement, la nécessité d'assurer une croissance économique forte, durable et inclusive, s'impose comme une solution à plusieurs problèmes socio- politiques et climatiques qui hypothèquent l'avenir du pays.

Avec l'accumulation des problèmes économiques et des déficits sociaux (chômage, pauvreté, perte du pouvoir d'achat, etc.) les solutions conjoncturelles ou partielles ne peuvent plus servir de remèdes efficaces. Les problèmes doivent être traités à la source qui les génère, et cette dernière n'est autre que la faible croissance économique et la sous-utilisation des potentialités du pays. Il est donc impératif de se mettre sur un sentier de croissance forte et soutenue pour sortir le pays d'un cercle vicieux de sous-utilisation des potentialités et de faible croissance.

Ces cinq dernières années (2011-2015), l'économie malienne a enregistré une croissance moyenne de 3,5% du PIB. Cette croissance a été tirée essentiellement par le secteur tertiaire et primaire avec respectivement des taux de croissance moyen de 4,5% et 4,2%.

L'amélioration du niveau de vie de la population et la garantie du bien-être social sont des objectifs ultimes des pouvoirs publics maliens. Quelles que soient les politiques suivies, ces objectifs ne peuvent être atteints sans une croissance économique soutenue et durable. La croissance économique est synonyme de production de biens et services, de créations d'emplois et de richesses. Elle assure, lorsque, bien exploitée, la prospérité économique, sociale et humaine.

Pour toutes ces raisons, la compréhension de la croissance, de ses mécanismes, de ses déterminants et surtout de ses sources a toujours été un souci majeur des décideurs et des concepteurs des politiques économiques. Il est clair que la croissance économique n'est pas une panacée pour les problèmes du pays, mais elle facilite l'implémentation des politiques publiques qui complètent les insuffisances de la croissance. En bref la croissance est une condition nécessaire mais non suffisante pour assurer le bien-être social.

« Dans le monde, plus de 40 % des pauvres vivent dans des pays en développement dont la croissance s'est ralentie en 2015 », déclare Jim Yong Kim, président du Groupe Banque mondiale. « Les pays en développement doivent axer leur effort sur le renforcement de leur capacité à résister à l'affaiblissement de la conjoncture économique ainsi que sur la protection des plus vulnérables. La mise en œuvre des réformes dans le domaine de la gouvernance et du climat des affaires peut avoir un impact positif substantiel, susceptible de compenser les effets d'un ralentissement de la croissance d'économies plus importantes ».

La croissance économique est la variation positive de la production de biens et de services sur une période donnée. Elle est un objectif de long terme et seule les réformes structurelles peuvent conduire à son amélioration. La performance de l'économie malienne mesurée par cet indicateur de la richesse de la nation et du niveau de vie de la population reste de loin insuffisante comparée aux potentialités réelles du pays et comparée également à celles des autres pays ayant été au même niveau de développement que le Mali dans un passé lointain.

Tous les secteurs de l'économie malienne contribuent différemment à la croissance économique. Il s'agit donc d'aller à la source du phénomène. D'où la question, quel est le secteur ou l'élément essentiel qui tire cette croissance au Mali ?

C'est dans ce contexte que l'étude sur les sources de la croissance économique au Mali est initiée par la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) en vue d'aider les décideurs à faire le choix des orientations et stratégies possibles du développement inclusif et durable

II. OBJECTIFS

II.1. Objectif général

L'objectif de la présente étude est de chercher à mieux appréhender les branches économiques (les secteurs potentiels qui contribuent ou qui sont susceptibles de contribuer durablement à la croissance économique au Mali qui influent beaucoup sur la croissance

économique au Mali, en vue d'aider et d'orienter les prises de décisions.

II.2. Objectifs spécifiques

- identifier la contribution de chaque branche de l'économie à la croissance ;
- analyser les causes de la baisse de la contribution desdites branches à la croissance économique ;
- identifier les variables d'intérêts économiques du pays et leurs canaux de transmission ;
- analyser les sources de la croissance économique ;
- identifier le profil de la croissance économique par rapport à la démographie ;
- proposer les mesures possibles pour une croissance inclusive et durable.

III. RESULTATS ATTENDUS

- la contribution de chaque branche de l'économie à la croissance est identifiée;
- les causes de la baisse de la contribution desdites branches à la croissance économique sont analysées ;
- les variables d'intérêts économiques du pays et leurs canaux de transmission sont identifiées;
- les sources de la croissance économique sont analysées;
- les mesures possibles pour une croissance inclusive et durable sont proposées.

IV. METHODOLOGIE

Il appartient aux consultants de proposer une méthodologie dans leurs offres techniques permettant d'atteindre les résultats escomptés.

Un comité de validation sera mis en place par la DNPD pour suivre tout le processus avec l'équipe des consultants.

V. COMPOSITION ET PROFIL DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

Le consultant principal, chef d'équipe, devrait avoir le profil et les qualifications suivantes :

- ✚ un diplôme supérieur (Bac+4 minimum) en économie, planification, statistiques ou équivalent ;
- ✚ une expérience confirmée de 10 ans au moins dans le domaine de la planification et de gestion du développement ;
- ✚ une bonne connaissance de l'administration malienne et des structures impliquées dans la gestion du développement ;
- ✚ une bonne connaissance des procédures de coopérations et de financement des partenaires au développement intervenant au Mali ;
- ✚ être doté d'excellentes capacités rédactionnelles en français.

Le consultant associé devrait avoir le profil et les qualifications suivantes :

- ✚ un diplôme supérieur (Bac+4 minimum) en gestion de projets ou toute qualification équivalente ;
- ✚ une expérience confirmée de 07 ans au moins dans le domaine de la gestion de projets/programmes d'investissement publics ;
- ✚ une bonne connaissance de l'administration malienne et des structures impliquées dans la gestion des investissements publics en particulier ;
- ✚ une bonne connaissance des procédures de gestion des projets des Partenaires Financiers au Mali ;
- ✚ être doté d'excellentes capacités rédactionnelles en français.

VI. PRODUITS A LIVRER

Les rapports provisoire et final seront remis sous format fichier et sous format papier (...tirages) à tous les destinataires convenus.

Le rapport fera ressortir toutes les activités menées et accompagnées si nécessaire par des images fournies séparément sous format jpeg.

Le dépôt de la version finale doit intervenir au plus tard une (1) semaine après la remise aux consultants des observations et commentaires.

VII. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Les consultants devraient impérativement observer une stricte confidentialité des interviews, discussions et échanges avec les acteurs des secteurs concernés par l'Etude. Ils ne rendront compte qu'à la DNPD.

Les consultants n'ont aucun droit de propriété et de publication sur le document produit qui reste la propriété exclusive du commanditaire.

VIII. DUREE ET CALENDRIER DE LA CONSULTATION

-  Phase de contacts et de collectes de données
-  Phase de rédaction ;
-  Phase de soumission de la première version ;
-  Phase de dépôt du document final.

IX. FINANCEMENT

Le financement sera assuré par le PAGE